

POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 3

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANGOULÊME EHPAD Beaulieu – phase 1	NADEAU	Antoine	EP	OSE	X
2	ANGOULÊME Places du Gal Resnier et du Cdt Raynal	LEFILS	Mélanie	EP	OSE	X
3	ANGOULÊME Îlot Saint-Cybard	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
4	ANGOULÊME Boulevard Jean Moulin	DEFAIX	Jérôme	INRAP	OPD	X
5	ANGOULÊME Cathédrale Saint-Pierre, étude ostéo-archéologique	DELHOUME	Didier	MCC	PAN	X
6	ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE LGV – Champ du Frène	MARTIN	Franck	EP	OSE	LGV
7	ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE et SAINT-GÉNIS-D'HIERSAC LGV – phase 129	BAILLIF	Olivier	INRAP	OPD	LGV
8	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE Enceinte urbaine	JAYAT	Cindy	COLL	PTH	X
9	BLANZAC-PORCHERESSE LGV – Bois de chez Barraud	BILLY	Benoît	INRAP	OSE	LGV
10	CELLEFROUIN Chapelle Saint-Martin	TERNET	Sylvie	BEN	SD	X
11	CHABANAIS ZAE des Chassats	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	X
12	CHALLIGNAC Le Camp	LOUBOUTIN	Catherine	MCC	PMS	X
13	CHALLIGNAC Église Saint-Sulpice	MAGES	Séverine	INRAP	OPD	X
14	CHASSENON Cassinomagus : l'agglomération et son ensemble monumental	SICARD	Sandra	COLL	PCR	X
15	CHASSENON Longeas, les thermes	HOURCADE	David	COLL	FP	X
16	CHASSENON Les Chenevières	DOULAN	Cécile	UNIV	FP	X
17	CHATEAUBERNARD Le Mas de la Cour	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	X
18	DEVIAT LGV – phase 82	BATS	Jean-Christophe	INRAP	OPD	LGV
19	EMBOURIE La villa romaine des Châteliers	CARRION I MASGRAU	Imma	BEN	PCR	X
20	LUXÉ LGV – phase 126	LELOUVIER	Laure-Amélie	INRAP	OPD	LGV
21	MAGNAC-SUR-TOUVRE Les Réganes, le Grand Plantier de Relette	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
22	MANSLE Collège Alfred Renoleau	SICARD	Sandra	COLL	OPD	X
23	MARILLAC-LE-FRANC Iles Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNRS	FP	X
24	NANTEUIL-EN-VALLÉE Abbaye Saint-Pierre	PIAT	Jean-Luc	EP	FP	X
25	PÉRIGNAC LGV – phase 81	MÉTÉNIER	Frédéric	INRAP	OPD	LGV
26	PUYRÉAUX La Petite Moussigère	RECCHIA	Johanna	EP	OSE	X
27	REIGNAC RN10 – phases 1 et 2	GRIMBERT	Laurent	INRAP	OPD	X
28	REIGNAC Chez Marot	GARROS	Benoît	EP	OSE	X
29	SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE Cour de la future mairie	BLANCHET	François	MCC	SD	X
30	SAINT-VALLIER LGV – phase 84	SILOUHETTE	Hélène	INRAP	OPD	LGV
31	SAINT-VALLIER LGV – phase 128	BRUNIE	David	INRAP	OPD	LGV
32	SAINTE-SÉVÈRE La Forêt de Jarnac – phase 2	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	X
33	VILLEBOIS-LAVALLETTE Les Sigalouds – phase 1	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
	Le Nord-charente Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent	ARD	Vincent	POST-DOC	PCR	X
	Département de la Charente Forêt domaniale de la Braconne	RASSAT	Graziella	UNIV	SD	X
	Département de la Charente Prospection subaquatique Gondeville, fleuve Charente	GAILLEDREAU	Jean-Pierre	BEN	PRD	X
	Département de la Charente Prospection aérienne	BOUCHET	Éric	BEN	PRD	X
	Département de la Charente Prospection inventaire	FABRE	Bernard	BEN	PRD	X
	Département de la Charente Prospection inventaire	BERNARDIN	Daniel	BEN	PRD	X

Pour les notices « LGV » voir le chapitre s'y rapportant.

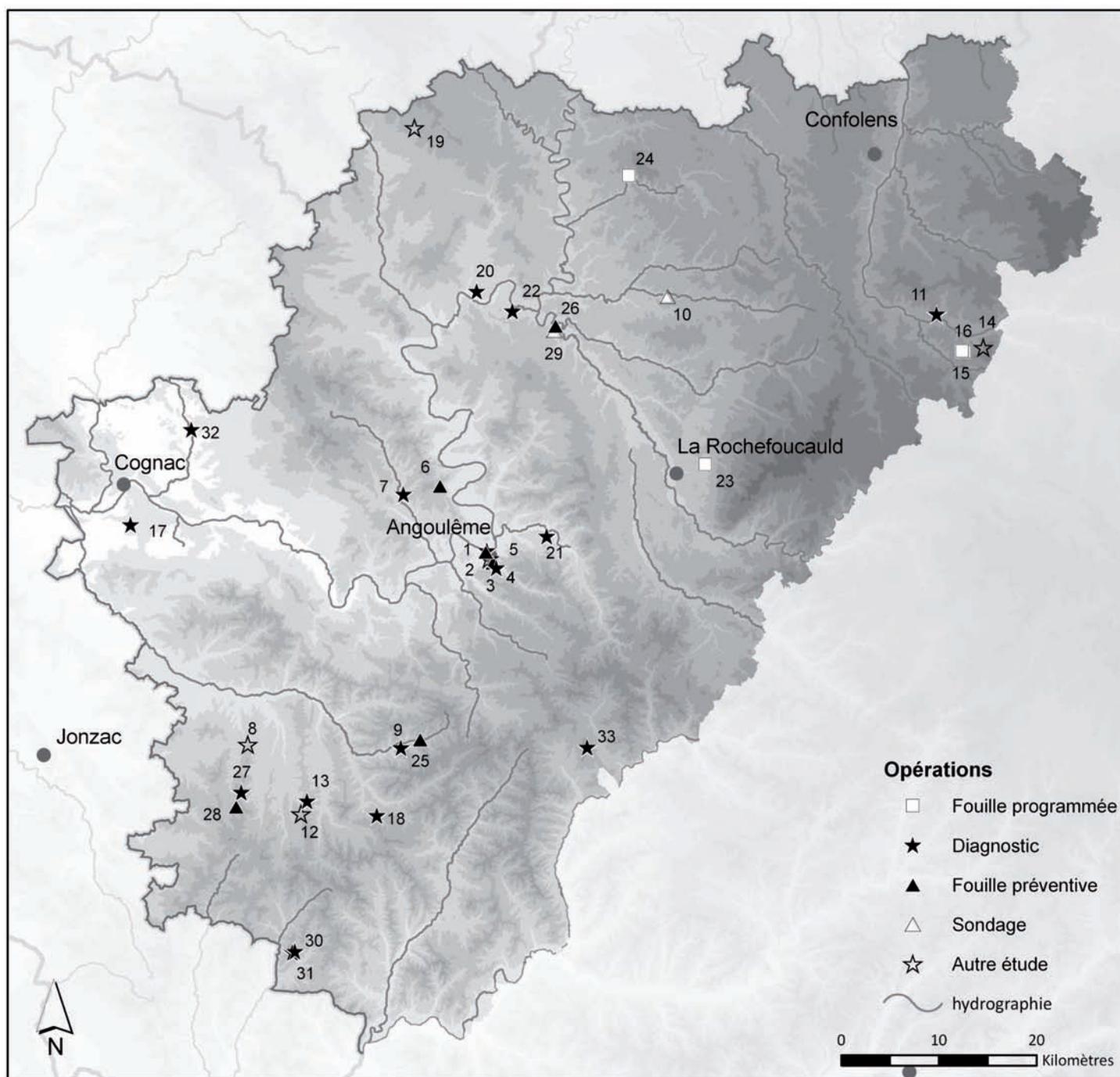


POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

Néolithique, Protohistoire
Antiquité

ANGOULÊME EHPAD de Beaulieu phase 1

Moyen Âge
Temps modernes

La parcelle cadastrée AI 10 appartient au quartier du Vieil Angoulême, lequel est placé au nord-ouest d'un promontoire rocheux culminant à 102 m NGF et dominant les vallées de la Charente au nord et de l'Anguienne au sud. Elle s'inscrit dans un îlot urbain intégralement occupé par l'EHPAD de Beaulieu. Totalisant 3 531 m², l'emprise prescrite est divisée en deux espaces distincts situés à l'ouest (zone A) et à l'est (zone B) du bâtiment dit « de l'Horloge » (fig. 1 et 2). Elle est localisée à environ 400 m au nord-ouest de l'Hôtel de Ville et à près de 130 m au nord-nord-ouest de la cathédrale Saint-Pierre.

Construits en pourtour du plateau, les remparts du Bas-Empire sont seulement distants d'une vingtaine de mètres au nord. L'occupation de ce secteur remonterait au Néolithique ou à la Protohistoire et se poursuit durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Elle est marquée par la fondation de plusieurs établissements religieux durant cette dernière période. En outre, son urbanisation s'est considérablement développée à partir de l'Époque moderne, comme le révèlent des sources écrites ou iconographiques et les découvertes archéologiques effectuées depuis le XIX^e s.

Mené par le centre hospitalier d'Angoulême, le projet de réhabilitation de l'EHPAD de Beaulieu a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique, effectué du 21 novembre au 14 décembre 2011 sous la direction d'Adrien Montigny (Inrap). Cette opération a révélé des indices, niveaux ou structures d'occupation datés du Néolithique à l'époque contemporaine. Ces résultats ont conduit le service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes à prescrire une fouille préventive. Confiée au bureau d'étude Éveha, celle-ci a eu lieu du 7 janvier au 19 avril 2013. Elle a permis de définir les différentes phases d'occupation du site.

Le substrat s'apparente à du calcaire à rudistes du Turonien supérieur, par endroit associé à de l'argile orange. Il est recouvert par des terres argileuses pouvant atteindre près de 0,50 m d'épaisseur et qui renferment un mobilier couvrant une large période (Néolithique récent et final, Campaniforme, Bronze ancien, Bronze final, Hallstatt, La Tène, Antiquité). Ce matériel très fragmenté et mélangé semble caractéristique d'un terrain cultivé. Sa forte représentation

infirme l'hypothèse d'éléments déplacés. Des structures en creux, dont les limites sont parfois difficilement perceptibles dans ces niveaux organiques, renvoient à des contextes identiques. Plusieurs niveaux d'occupation mêlant de petites pierres à des fragments de *tegulae* et, sur une faible étendue, un chemin à ornières, ont également été perçus. Une zone test a été définie afin d'affiner la datation et la caractérisation de ces ensembles peu lisibles. Cet espace carroyé a bénéficié d'une fouille par passes successives de 5 cm, de prélèvements en vrac à des fins d'analyses des constituants culturels et naturels du sol et d'un prélèvement en bloc permettant une analyse micromorphologique.

Les découvertes effectuées aux alentours confirment la présence de mobilier protohistorique et gallo-romain dans ce secteur de l'agglomération, en particulier à la base du rempart de Beaulieu ou en plusieurs points des rues Jean Guérin, de Beaulieu ou du Minage. Ce matériel provient le plus souvent des niveaux organiques peu structurés qui dominent le terrain naturel. Ce constat soulève des interrogations quant au degré d'urbanisation et à la fonction de cette partie du plateau, d'autant plus que différents bâtiments sont attestés dès le Haut-Empire près du palais de Justice, soit à environ 500 m à l'est du site. L'implantation de plusieurs établissements religieux au cours du Moyen Âge tend vers la même conclusion d'un espace peu densément bâti aux cours des périodes précédentes. Ces terrains implantés au cœur de la paroisse Notre-Dame de Beaulieu sont ainsi rattachés à des établissements ecclésiastiques, et en premier lieu au couvent des Cordeliers fondé au XIII^e s. Ils demeurent néanmoins extérieurs aux parties bâties de ces domaines et ne renferment pas de cimetière. En effet, ces institutions favorisent le développement de jardins, de vergers et de vignes susceptibles d'accroître leurs revenus.

De larges carrières sont potentiellement liées à ces fondations et à leurs extensions progressives. Cette activité est essentiellement attestée à partir du XIII^e s. et elle se poursuit peut-être au début de l'époque moderne. Elle se déduit notamment de fronts de taille et de murets de soutènement permettant de contenir les déchets d'extraction. Par ailleurs, elle est également documentée par les interventions archéologiques menées dans l'îlot des Beaux Arts et au Grand Hôtel de France. Ces carrières sont scellées par une



Figure 1 : Angoulême, Beaulieu, vue générale du site (Cliché : T. Duqueroix).



Figure 2 : Angoulême, Beaulieu, plan de masse des vestiges (DAO : F. Lecendrier).

épaisse couche limoneuse noire qui traduit la présence de nouveaux jardins.

Des habitations bordent une partie des rues de l'Hôpital et Jean Guérin à partir de l'époque moderne, mais de vastes jardins occupent la majeure partie de l'îlot des Cordeliers jusqu'au XIX^e s. Principalement matérialisé par des maçonneries et des secteurs pavés, ce bâti perdure jusqu'en 1913 dans l'angle nord-est du site. Entre temps, l'Hôpital général a connu plusieurs vagues de travaux initiées vers 1825. Outre divers édifices, il comprend en particulier un réseau de canalisations maçonnées. Les études et analyses en cours permettront d'affiner la connaissance de ce site depuis les premiers temps de l'occupation du plateau jusqu'aux aménagements hospitaliers du XX^e s.

Antoine NADEAU

Montigny, 2012

Montigny A. : *EHPAD Beaulieu, rue de l'Hôpital et rue Jean Guérin*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2012.

Nadeau et al., à paraître

Nadeau A., Mousset J., Lecendrier F. et al., *EHPAD Beaulieu, Rue de l'Hôpital et rue Jean Guérin, Angoulême (16)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Éveha, à paraître.

Moyen Âge

Temps modernes

ANGOULÊME Places du Gal Resnier et du Cdt Raynal

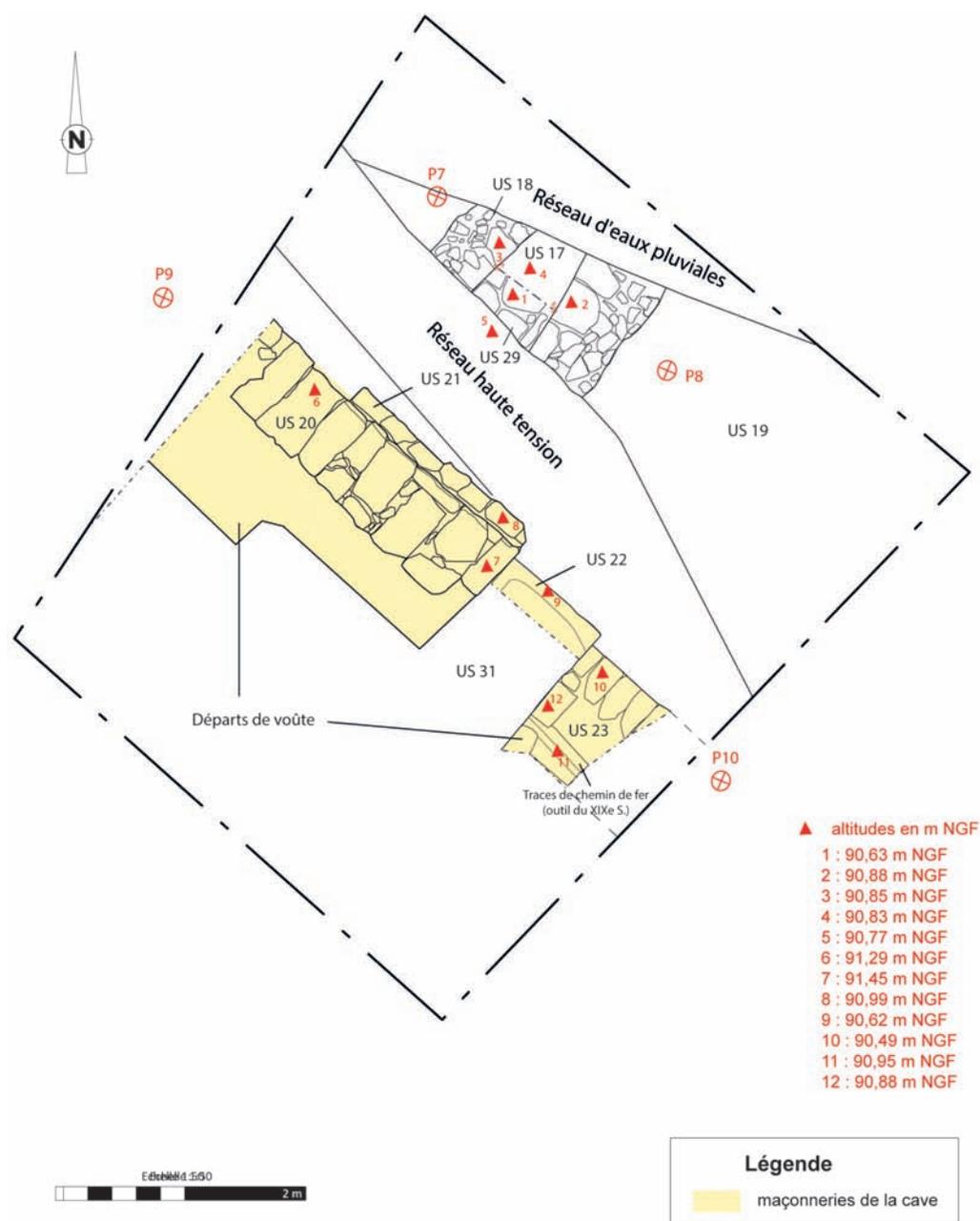
Époque contemporaine

Une fouille archéologique a été prescrite à l'occasion d'un projet d'aménagement de deux conteneurs enterrés, dans la vieille ville d'Angoulême. Les zones concernées se situent sur les places du général Resnier et du commandant Raynal ; elles couvrent les surfaces respectives de 29 m² et 35 m².

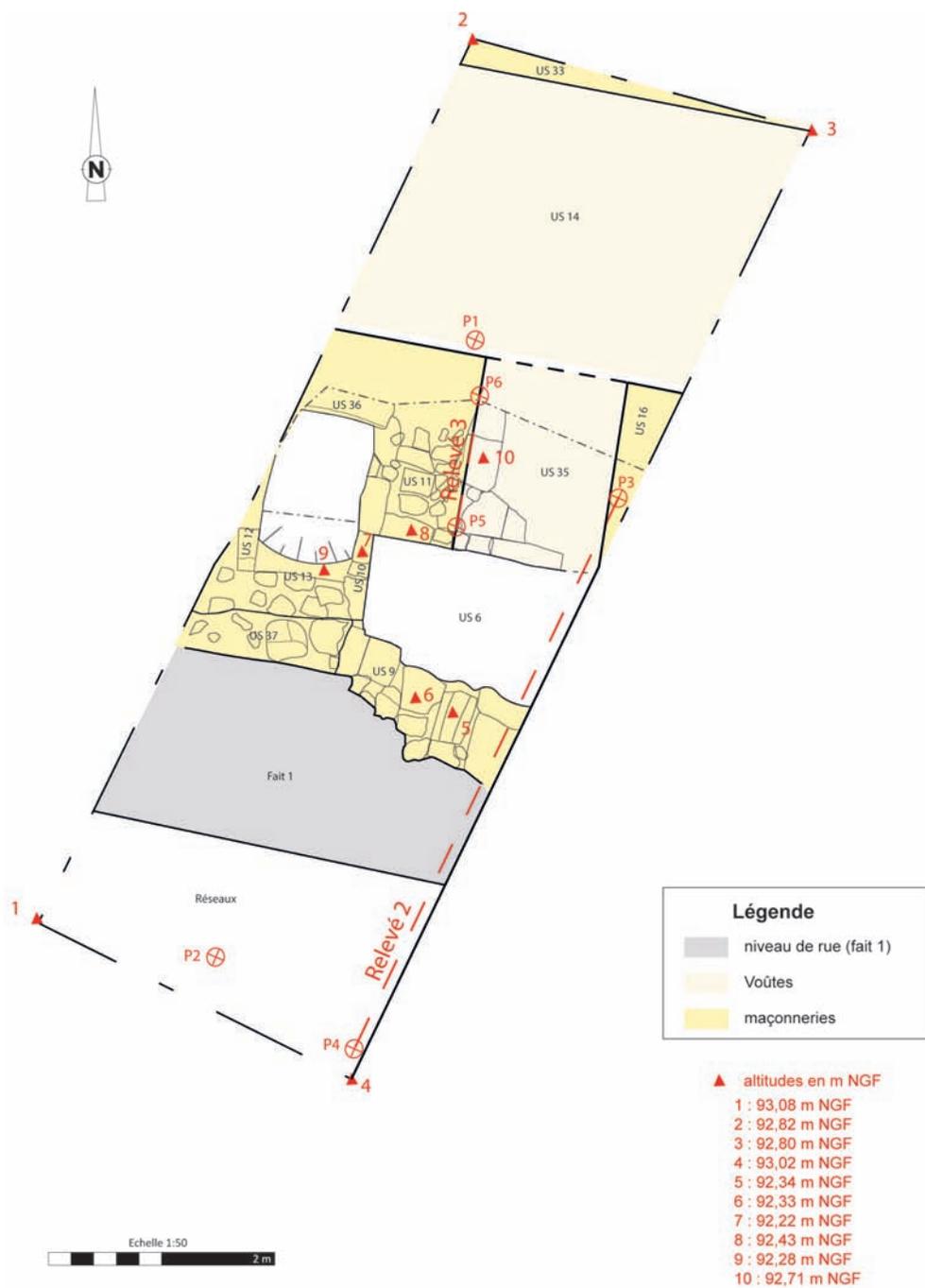
La fouille a permis de mettre au jour une cave moderne/contemporaine, donnant sur une rue en cailloutis, abandonnée dans les années 1925 (date de la création de la place) sous la place du général Resnier et une cave probablement du XIX^e s. abandonnée autour de 1905 sur la place du commandant Raynal (création définitive de la place en 1919).

La première présente une voûte en berceau d'environ 7 m de large pour 2,50 m de long. Deux aménagements en « couloir », de plus de deux mètres de long, sont visibles dans sa partie sud, donnant sur la rue, avec un dévidoir ou un soupirail côté ouest, et un couloir donnant sur une voûte en cul de four côté est, pouvant correspondre à une glacière.

Pour la deuxième, seule la partie nord a été partiellement dégagée. Le mur de façade contient un soupirail. Il s'agit également d'une voûte en ber-



Angoulême, places du Gal Resnier et du Cdt Raynal, tranchée 2, localisation des structures (DAO : M. Lefils).



ceau de plus de 5 m de long (largeur de la tranchée). Cette voûte est effondrée sur place. Cette cave recoupe un caniveau plus ancien, daté du bas Moyen Âge, présent dans la partie nord de la tranchée.

La construction de ces caves a entraîné un décaissement du rocher, balayant ainsi toute trace d'occupations plus anciennes. Seules deux parties n'ont pas été impactées par les caves, dans lesquelles un caniveau et des remblais brun noir d'environ 60 cm d'épaisseur, probablement médiévaux, ont été repérés. Des traces d'occupation antique (*tegulae*) sont présentes dans ces mêmes remblais mais probablement de façon résiduelle.

Mélanie LEFILS

Lefils, 2013

Lefils M. : *Angoulême (16), places du général Resnier et du commandant Raynal*. Rapport final d'opération de fouille préventive, SRA Poitou-Charentes, Archeodunum, septembre 2013.

Angoulême, places du Gal Resnier et du Cdt Raynal, tranchée 1, localisation des structures (DAO : M. Lefils).

Moyen Âge

Temps modernes

ANGOULÊME Îlot Saint-Cybard

Cette intervention fait suite à une demande anticipée de diagnostic archéologique par la direction du syndicat mixte du Pôle Image-Magelis. Elle résulte d'un projet de construction d'une résidence étudiante portant sur un îlot d'habitation délimité par les rues de la Charente, de Saintes, du canal et de Saint-Cybard. Ce projet nécessite la réhabilitation d'immeubles existant et la destruction de certains d'entre eux pour en construire de nouveaux.

La prescription de ce diagnostic archéologique concerne à la fois des sondages au sol et une lecture du bâti impacté par le projet de construction sur une emprise de 1762 m².

L'îlot concerné par cette intervention se situe hors de la ville ancienne d'Angoulême sur la rive droite de la Charente, face à l'abbaye Saint-Cybard. Il se situe dans le prolongement d'un pont médiéval détruit en 1751 et déplacé de quelques dizaines de mètres vers l'ouest. Ce pont érigé par les moines de l'abbaye Saint-Cybard est mentionné dès la fin du XI^e s. Il correspondait à l'un des rares franchissements du fleuve et participait à la route reliant Angoulême à Saintes. Fortifié au XIV^e s., il fut plusieurs fois réparé au cours des XV^e et XVII^e s. La rue de la Charente, qui borde le côté est de l'emprise du diagnostic, correspond au débou-

Îlot-Saint-Cybard, Maison parcelle 244 : étage



- piquetage ponctuel
- mur
- bouchage
- cheminée



Figure 1 : Angoulême, îlot Saint-Cybard, maison de la parcelle n°244, plan de l'étage (DAO : Inrap).



Figure 2 : Angoulême, îlot Saint-Cybard, maison de la parcelle n°244, mur est des combles, détail de la peinture représentant les « Pratique et prières du matin et du soir » (Cliché : Inrap).

ché du pont avant son déplacement. L'iconographie de la ville d'Angoulême laisse apparaître des constructions à cet endroit, sous la forme d'un bâti peu étendu. Cette occupation en tête du pont de Saint-Cybard reste peu documentée et de nombreuses hypothèses sont possibles quant à sa fonction et son organisation.

Cette intervention s'est déroulée dans le contexte particulier d'un îlot urbain relativement dense, ne laissant que peu d'espaces extérieurs libres de construction. Les possibilités de sondages se sont avérées limitées, malgré le démontage partiel de murs séparant plusieurs parcelles de jardins. Seuls trois sondages au sol, représentant une surface totale de 47,6 m², ont pu être réalisés. Concernant le bâti existant, le diagnostic a été limité du fait de diverses contraintes liées à l'importante surface déjà construite, mais surtout à des problèmes de sécurité dus à l'état des différents bâtiments désaffectés et non entretenus depuis de nombreuses années. Les trois sondages réalisés ont permis d'observer une stratigraphie relativement simple, dont les niveaux inférieurs ont ponctuellement livré du mobilier lithique. Plusieurs structures archéologiques, fondations et fosses, ont également été mises au jour.

Les observations sur le bâti ont permis de mettre en évidence une construction pouvant remonter à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne. Ce bâtiment de qualité présente une façade sur rue de 14 m de long pour une profondeur de 7,50 m (Fig. 1). Il est organisé sur trois niveaux et comporte des éléments de décor. Il occupe une place particulière dans la rue de la Charente. La présence de fenêtres d'angle atypiques, au premier étage et dans les combles, montre que cette maison était saillante par rapport aux constructions voisines et devait permettre une véritable surveillance de la rue qui correspondait alors à l'accès au pont Saint-Cybard. Les solivages des étages reposent sur des consoles de pierres sobrement moulurées ponctuellement conservées. Les saignées réalisés dans les enduits couvrant les différents murs de ce bâtiment ont permis d'entrevoir l'existence d'ouvertures condamnées et de reprises de maçonneries d'importances variables.

Il faut également signaler la présence d'un décor peint dans les combles de ce bâtiment. Ce décor, datant probablement du XIX^e s., comporte différentes représentations religieuses laissant penser que les lieux ont pu servir de chapelle ouvroière. (Fig. 2)

Adrien MONTIGNY

Néolithique

ANGOULÊME, Boulevard Jean Moulin

Cette intervention intervient sur un gisement néolithique connu sous les noms de La Ferme de l'Hirondelle, La Trésorière ou encore La Petite Garenne. La bibliographie ancienne indique une exploitation du silex, la présence d'un talus sur une configuration d'éperon et une stèle mégalithique.

La recherche de sédiments, au cours des XIX^e et XX^e s. et la construction du complexe sportif actuel ont amené à la disparition complète du gisement.

Jérôme DEFAIX

Moyen Âge

Temps modernes

ANGOULÊME Cathédrale Saint-Pierre Étude ostéo-archéologique d'un lot d'ossements humains

Le 3 novembre 2011, lors d'une campagne de travaux de restauration, a été découvert à l'intérieur de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, au pied du pilier sud-est de la croisée du transept, un petit cercueil en plomb au couvercle riveté, de fabrication moderne (Fig.1). Un lot en vrac d'ossements humains, appartenant à plusieurs individus, était conservé à l'intérieur de ce coffre funéraire.

L'historiographie locale permettait de penser que ces ossements pouvaient appartenir à Jean, comte d'Angoulême (1400-1467) et à son fils Charles (1459-1496), respectivement grand-père et père de François I^{er}, roi de France (Fig.2). Ces deux personnages historiques de premier plan avaient été successivement inhumés dans des cercueils en plomb, disposés dans le même tombeau, monument dont la construction à l'intérieur de la cathédrale, dans les années 1465, a tenu à la volonté du comte Jean.

Exhumés par les soins du docteur Jacques Sauquet, membre de la commission diocésaine pour les bâtiments du culte et l'art sacré, et de M. Florent Gaillard, président de la société archéologique et historique de la Charente, les éléments osseux composant ce dépôt funéraire

étaient accompagnés de restes textiles, de petits fragments de bois et de substances poudreuses de nature indéterminée. Triés et reconditionnés sur place par deux agents du SRA Poitou-Charentes, ces restes ont ensuite fait l'objet, dans les locaux de ce service, d'un premier inventaire et d'une couverture photographique. Un protocole d'étude a ensuite été défini : il prévoyait la réalisation d'une étude anthropologique complète, avec étude paléo-pathologique, étude toxicologique, étude radiographique des restes osseux et des éventuels restes organiques associés, recherche de liens familiaux entre les différents sujets représentés, datation au ¹⁴C par méthode AMS, étude des procédés d'embaumement et enfin étude des textiles



Figure 1 : Angoulême, cathédrale Saint-Pierre, vue zénithale du couvercle en plomb du cercueil, au moment de la découverte (Cliché : J. Sauquet).



Figure 2 : Angoulême, cathédrale Saint-Pierre, « Pourtrait du Comte Jean ». Gravure réalisée d'après l'iconographie de la chapelle du couvent des Célestins de Paris (in THEVET (A.). - Les Vrais Pourtraits et vies des hommes illustres..., T.II, Paris, 1584, p.300 v°-301 r°).

accompagnant les ossements. Au vu des caractéristiques archéologiques du lot concerné (dépôt secondaire des restes de plusieurs individus, état de conservation très disparate des pièces osseuses, etc.) et des présomptions historiographiques attribuant les ossements à la famille des comtes d'Angoulême - et plus particulièrement à des ascendants directs du

roi de France François I^{er} -, c'est au docteur Philippe Charlier et à son équipe de spécialistes qu'a été confiée l'étude des ossements, eu égard à leur connaissance des protocoles spécifiques et des difficultés techniques inhérentes à l'étude des sépultures royales ou princières d'époque médiévale et moderne. Les différents volets de l'étude ont été mis en œuvre durant l'automne et l'hiver 2012-2013 par les équipes de chercheurs coordonnées par le docteur Charlier.

Résultats de l'étude

L'étude anthropologique et paléopathologique, réalisée par le docteur Philippe Charlier, a porté sur 225 éléments osseux et a permis de déterminer la présence de quatre individus distincts (désignés sous les noms Angoulême 1 à Angoulême 4), dont deux de sexe masculin et un de sexe féminin. Seule une mandibule isolée caractérisait le dernier individu (Angoulême 4), de sexe indéterminé.

Par ailleurs, plusieurs fragments de textiles ont été identifiés par l'étude textile réalisée par Christophe Mouilherat (musée du quai Branly), à savoir de la laine tressée (sergé) et un taffetas de soie de couleur crème. Mise en œuvre par le docteur Joël Poupon, du CHU Lariboisière (Paris), l'étude toxicologique permet d'établir la contamination en plomb, forte et en profondeur, des ossements. Cette contamination est attribuée à la nature du contenant (cercueil). Par ailleurs, la forte quantité de fer observée peut renvoyer à la présence, dans le cercueil, d'un objet en fer. Des traces d'argent et d'or, associées à des fibres grises d'origine végétale, semblent évoquer un textile tissé de fils d'argent doré.

Une étude palynologique, réalisée par le docteur S.-M. Popescu (GeoBioStrata Consulting) à partir de quelques grammes de matière organique issus du lot d'ossements, n'a pu mettre en évidence la présence d'aucun pollen, mais seulement de spores de champignons et d'œufs de copépodes (microscopiques crustacés parasites).

L'étude odontologique mise en œuvre par H. Medouni (CHRU de Lille) a établi le très mauvais état du matériel osseux. Ce dernier présente de nombreux stigmates de trau-

matismes post mortem, ce qui n'est pas surprenant (*cf infra*). Les observations ont porté essentiellement sur les mandibules des individus Angoulême 1, 2 & 3, par le biais de scanners crânio-dentaires. L'étude a comporté un volet de datations au radiocarbone, confiées au laboratoire Beta Analytics (Miami). Ces dernières, mises en relation avec l'estimation de l'âge au décès de chaque individu, donnent les résultats suivants :

- Angoulême 1 : homme décédé entre 1420 et 1460 (+/- 30 ans), à un âge avancé (sujet édenté) ;
- Angoulême 2 : homme décédé entre 1430 et 1470 (+/- 30 ans), à un âge indéterminé ;
- Angoulême 3 : femme décédée entre 1680 et 1730 (+/- 30 ans), à l'âge de 41,25 ans +/- 11,4 ans ;
- Angoulême 4 : individu décédé entre 1290 et 1400 (+/- 30 ans).

L'étude génétique, menée à terme par une équipe de l'institut de Biologia Evolutiva de Barcelone, a comporté le prélèvement de 300 mg de poudre d'os pour chaque individu, en vue d'une extraction de l'ADN par séquençage. Seuls les individus Angoulême 1, Angoulême 2 et Angoulême 3 ont été testés. Les profils partiels établis à partir du chromosome Y sont compatibles avec une relation familiale paternelle pour les deux spécimens de sexe masculin, Angoulême 1 et Angoulême 2, « qui sont vraisemblablement père et fils ». Aucune parenté avec l'individu Angoulême 3 (de sexe féminin) n'a pu être mise en évidence, ce qui n'est pas étonnant, au vu de la discordance chronologique enregistrées par les datations réalisées.

L'étude historiographique et documentaire réalisée par A.-M. Lazar (Bibliothèque nationale de France) n'a pu, en premier lieu, que confirmer le nombre limité de représentations iconographiques conservées de Jean, comte d'Angoulême (1400-1467) (Fig.2). L'étude a surtout permis d'analyser plus précisément les informations disponibles quant aux funérailles et aux modalités de l'inhumation de ce personnage dans le tombeau comtal de la cathédrale d'Angoulême. On sait ainsi qu'après son décès à Cognac, la dépouille mortelle du comte Jean a fait l'objet d'un traitement d'embaumement puis est déposé dans un cercueil de plomb dûment soudé.

Ce tombeau avait été construit à l'initiative du comte Jean, « près de la chapelle Saint-Michel, vis-à-vis du grand maître-autel ». Ce dernier était alors situé sous la coupole, du côté occidental de la croisée du transept. Le tombeau est décrit assez précisément à la fin du XVI^e s. par Jean Du Port, dans sa biographie publiée en 1588 (rééd. E. Casteigne 1852). La partie supérieure de la construction, recouverte d'une plaque de marbre noir, émergeait de 4 pieds au-dessus du sol intérieur de la cathédrale. Le tombeau, richement orné d'un décor sculpté de marbre blanc et d'albâtre, renferme alors trois cercueils de plomb, ceux du « bon comte Jean » et de son épouse, Marguerite de Rohan (v.1415-1496), et accueille plus tard celui de leur fils, le comte Charles.

Ce tombeau a fait l'objet, lors des Guerres de Religion, de deux profanations perpétrées par les troupes huguenotes. Dans la nuit du 16 mai 1562, les profanateurs ouvrent le tombeau et exhument les dépouilles du comte Jean et de

son fils. Le corps du premier, apparemment bien conservé, est alors décapité et lacéré à coups de dagues. Il semble par ailleurs que le corps du comte Charles ait été découvert dans un très mauvais état de conservation. à la suite de ces méfaits, le corps du comte Jean est remis en place (le roi Charles IX et sa mère, Catherine de Médicis, vont d'ailleurs lui rendre hommage lors de leur passage à Angoulême en 1565). En 1568, un contingent huguenot exhume une nouvelle fois le corps du comte Jean, traîne ce dernier à l'intérieur de la cathédrale puis le démembré. Vingt ans plus tard, les chanoines de la cathédrale peuvent constater que le corps, qui a été à nouveau déposé, démembré, dans le tombeau, est encore dans un bon état de conservation. C'est en 1634 que les restes des dépouilles conservées dans le tombeau sont déposés dans le petit cercueil en plomb (dans lequel ils resteront jusqu'à nos jours) et réinhumés dans le chœur de la cathédrale, sous la table de marbre noir, dernier élément conservé du tombeau médiéval. Entre 1842 et 1869, ce cercueil est déplacé au pied du pilier de la croisée du transept, où il a été redécouvert en 2012.

En conclusion, on rappellera que le principal mérite de cette étude pluridisciplinaire est d'avoir établi que les restes humains étudiés appartiennent à quatre individus distincts, dont deux présentent des caractéristiques compatibles - notamment génétiques - avec les données documentaires disponibles sur les comtes Jean (Angoulême 1) et Charles d'Angoulême (Angoulême 2), père et fils. En revanche, au-

cun élément osseux n'est attribuable à la comtesse Marguerite. Aucun soin d'embaumement des corps n'a pu être mis en évidence. Enfin, la cause du décès des individus n'a pu être déterminée.

On notera par ailleurs que l'étude archéologique de l'ancien tombeau comtal, situé au point de contact de la nef et de la croisée du transept de la cathédrale, reste à engager. Une telle étude pourrait apporter de précieuses informations sur les caractéristiques architecturales et la nature du décor de ce monument insigne et largement inconnu du patrimoine monumental de la ville d'Angoulême.

Le lot d'ossements à Poitiers, actuellement déposé au centre départemental de conservation et d'étude de la Charente, devrait faire l'objet d'une ré-inhumation prochaine, selon des modalités qui restent à définir, en concertation avec la ville et le diocèse d'Angoulême.

Didier DELHOUME et Philippe CHARLIER

Castaigne, 1852 (rééd. 1971)

Castaigne E. : *La Vie de Jean d'Orléans, dit le Bon, comte d'Angoulême, aïeul de François I^{er} (roi de France), par Jean du Port, sieur des Rosiers, conseiller au siège présidial d'Angoumois*. Angoulême, société archéologique et historique de la Charente, 1852 (rééd. 1971), p.101-102.

Moyen Âge

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Enceinte urbaine

La communauté de communes des 4B Sud-Charente, en collaboration avec la Drac (SRA), la municipalité de Barbezieux et la société Archéologique, Historique et Littéraire de Barbezieux, a décidé de poursuivre l'effort de réhabilitation du château de Barbezieux et d'enrichir les connaissances à son propos. Ainsi, durant un mois une étude m'a-elle été confiée. Étudiante en histoire médiévale à l'université de Poitiers, je me suis attachée à mieux définir le tracé des enceintes castrales et urbaines longeant la place de Verdun.

Pour cela, j'ai visité plusieurs dizaines de propriétés, le but de ma prospection étant de découvrir ou de redécouvrir des portions d'enceintes n'ayant pas été détruites durant la première moitié du XIX^e s. En effet, au cours des cinq années qui ont suivi l'achat du château par la municipalité, plusieurs parcelles qui l'entourent ont été vendues à des particuliers afin d'y construire des habitations, parfois le long du mur de fortification. Le même phénomène s'est produit en ce qui concerne le mur d'enceinte ceignant le cœur de la ville médiévale. En raison de la durée limitée dévolue à la recherche, celle-ci s'est limitée aux rues directement attenantes au château (rue de la Motte, rue du Docteur Meslier, avenue du 14 juillet, rue Jacques Chardonne, rampe des Mobiles, rue Marcel Jambon et rue des Tours).

Après avoir évalué l'emplacement théorique des enceintes urbaines et castrales, je me suis rendue auprès des propriétaires et locataires. Durant l'opération, je me suis attachée à affiner les connaissances sur le système défensif, qu'il soit souterrain ou hors-sol, ce qui est passé par la prise de mesures et la réalisation de croquis schématiques.

Au final, peu de vestiges sur l'équipement défensif ont été mis à jour. Leur faible nombre ne diminue pas leur intérêt. Malgré tout, ils ne permettent pas d'affiner la localisation de l'enceinte castrale. Autour de la place de Verdun, les modifications des deux siècles passés ont été plus importantes qu'elles ne l'avaient été supposées. Grâce à cette étude, certains éléments, déjà connus par les locaux, ont pu être précisément référencés. Dans un premier temps, en ce qui concerne l'enceinte castrale, seule une propriété en présente des vestiges bien conservés, visibles à plusieurs niveaux de la cave. Ce segment d'enceinte se prolonge à l'extérieur, le long de la rue Jacques Chardonne. Les vestiges de l'enceinte urbaine sont, quant à eux, plus nombreux. Une section de cette dernière se dresse ainsi dans un jardin de la rue de la Motte. Autrefois, elle se prolongeait vers l'ouest jusqu'au croisement de la rue des Tours et du Docteur Meslier, à l'emplacement d'une tour (appelée

Porte Roset). Remarquablement conservée, cette dernière trône à proximité d'un garage recelant deux arches, qui servaient probablement à soutenir un pont, permettant l'accès au château.

D'autres éléments, sans lien immédiat avec le système défensif, ont été mis en lumière. Ils ont principalement été découverts dans des caves et dateraient de plusieurs siècles. Au sein de plusieurs propriétés sont encore visibles des silos d'origine vraisemblablement médiévale. Creusés dans la roche, ces derniers ont longtemps servi à la conservation du grain, parfois pendant plusieurs années. Les céréales,

déposées dans l'orifice, étaient fermées hermétiquement jusqu'au moment de leur utilisation. Certains espaces souterrains présentent une architecture de grande qualité : c'est le cas d'une incroyable cave à voûtes, longue d'une dizaine de mètres. Ailleurs, plusieurs ouvertures construites de manière plus ou moins soignée laissent également présager du départ éventuel de galeries souterraines. Enfin, d'un point de vue architectural, une étude du bâti à l'échelle de la ville, se révélerait sans aucun doute source de nombreuses informations inédites.

Cindy JAYAT

Moyen Âge

CELLEFROUIN Chapelle Saint-Martin

Situées à courte distance de l'abbaye augustine Saint-Pierre de Cellefrouin, les ruines de la chapelle Saint-Martin, méconnues, sur la rive droite du Son, se dressent encore à côté de la fontaine Saint-Martin et sur un terrain privé. Il n'en reste qu'une travée avec deux piliers à colonnes, deux murs arasés et un retour d'angle effondré.

Les mentions d'origine manquent concernant Saint-Martin de Cellefrouin et seules des sources secondaires existent. D'après l'abbé Nanglard et le chanoine Chevalier - dont les sources ne sont plus vérifiables et n'ont pas été retrouvées aux archives départementales de la Charente parmi les chartes du cartulaire de Cellefrouin - Saint-Martin aurait d'abord été un prieuré, jusqu'en 1568, année où l'Angou-

mois souffre particulièrement des ravages des guerres de religion. Puis ce serait devenu une simple chapelle, jusqu'en 1789. Vendu ensuite comme bien national, le domaine de l'ancien prieuré a été morcelé en plusieurs parcelles, dont les limites sont intéressantes à examiner. Sur le plan du cadastre napoléonien de 1812, les terres autour de la chapelle sont mentionnées comme Prés de l'abbaye et Garenne de l'abbaye, tandis qu'en 1846, on voit un bâtiment couvert sur l'une des parcelles, correspondant aux limites nord et ouest des vestiges encore en place. Le mur ouest sert de limite de parcelle. On pourrait alors avoir affaire à un bâtiment agricole privé réutilisant les deux anciens piliers romans de l'église, reliés pour l'occasion par un mur moderne.

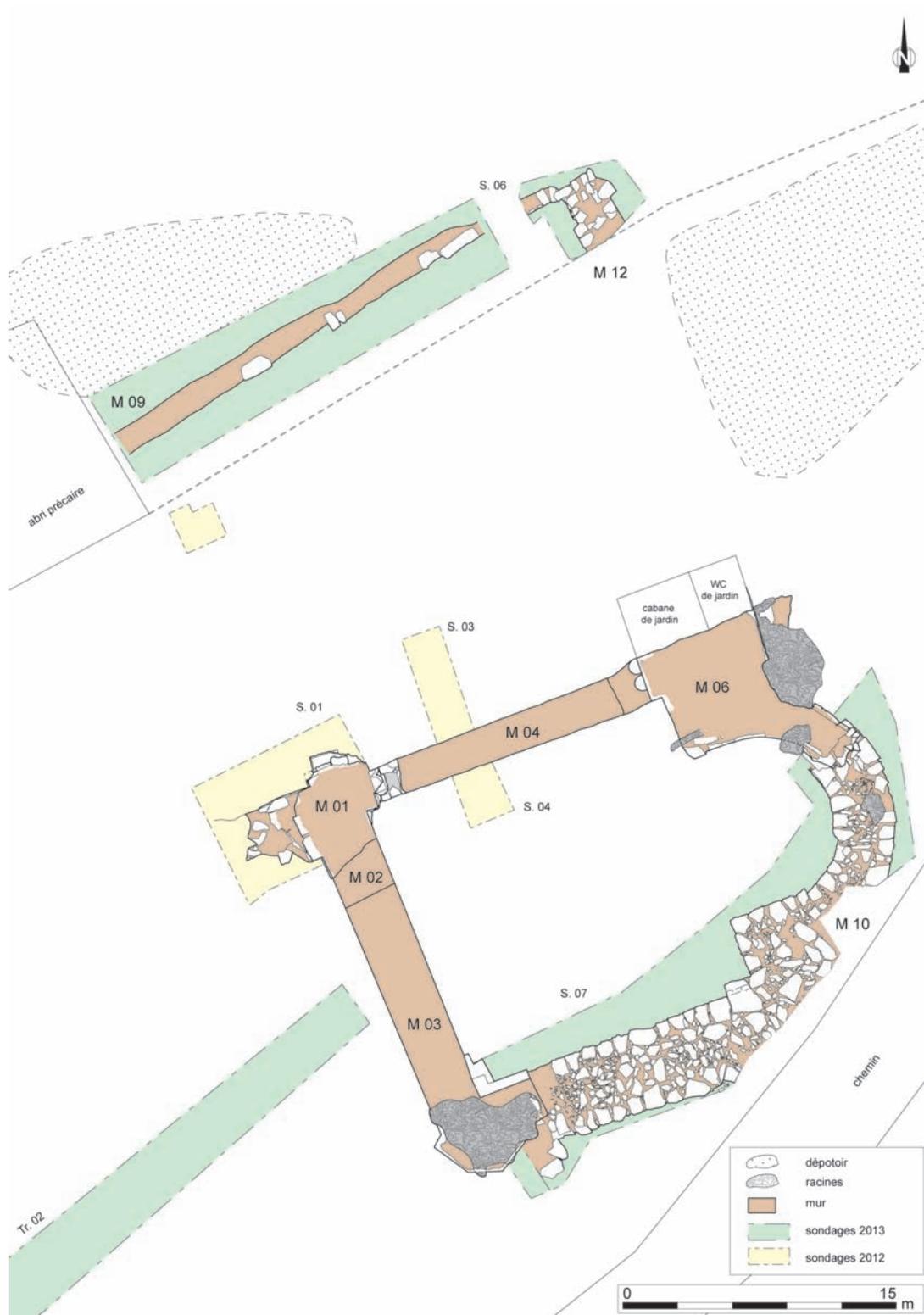
En 2012, les sondages réalisés avaient permis de déterminer la forme exacte du pilier conservé : il s'agissait d'un support d'angle de croisée du transept, à double colonne sur ses faces est et nord, l'identifiant comme l'angle sud-ouest d'une vaste croisée du transept voûtée, probablement avec une coupole. Un mur se prolongeait à l'ouest de ce support, évoquant le départ d'une nef, complètement récupérée jusqu'à sa fondation. À l'intérieur du bras du transept, toute trace de dallage avait disparu. Des sols extérieurs empierrés, sur plusieurs niveaux successifs et dont la dernière utilisation semble moderne, avaient été repérés immédiatement sous la terre à jardin au sud du bâtiment. D'autre part, le nettoyage des murs et de leur base avait permis de dégager l'arase de la moitié d'une absidiole, à l'est de la travée conservée.

En 2013, le sondage au nord du muret moderne fermant le bras du transept a été achevé, ainsi que le sondage au sud du bâtiment, jusqu'à la remontée de la nappe phréatique. Deux autres sondages ont été ouverts, l'un pour rechercher les piliers nord-est et nord-ouest de la croisée, l'autre pour compléter le plan du bras sud du transept et de son absidiole. Enfin, deux longues tranchées peu profondes ont été pratiquées, en forme de « T », pour rechercher les murs de la nef et des constructions annexes éventuelles, au nord comme au sud de l'édifice.

Le sondage au nord du mur moderne a livré un mur orienté est-ouest, au niveau de la jonction entre croisée et bras sud



Cellefrouin, vue de l'ensemble M10 (Cliché: S. Ternet).



Cellefrouin, plan des sondages 2012 et 2013 (DAO : S. Ternet).

du transept, évoquant un emmarchement pour passer du niveau bas du bras du transept au niveau de sol plus haut de la croisée. Le sondage à l'extérieur du bâtiment a permis de suivre la succession des sols extérieurs empierrés jusqu'aux niveaux médiévaux de circulation. Les deux longues tranchées ont mis en évidence l'existence de ces sols extérieurs empierrés sur toute la surface comprise entre le bras sud du transept et l'emplacement supposé de la nef, évoquant une vaste cour extérieure entretenue et utilisée de la période médiévale à la période moderne. En revanche, aucun mur parallèle au bras sud du transept, pouvant évoquer une galerie de cloître, n'a été repéré dans le sondage, ce qui n'est

et méconnu, probablement une église prieurale, comme les textes le laissent supposer. Si en Angoumois, la présence d'un transept est le signe de l'existence d'une communauté, la nature inondable du terrain induit une utilisation saisonnière, notamment de la grande cour extérieure au sud du bâtiment. Il faut noter pour l'instant l'absence de sépultures à l'intérieur de l'absidiole et le non repérage des éventuels bâtiments conventuels, de même que l'imprécision sur la longueur de la nef.

pas surprenant pour un prieuré rural. Le sondage pratiqué au nord de la croisée du transept n'a pas livré de piliers libres mais un mur de clôture appuyé directement contre l'argile naturelle précédant le calcaire, décaissée en tranchée étroite pour implanter ce mur. À l'extrémité est de ce sondage, un retour d'angle maçonné en moellons de moyen appareil évoque l'angle du bâtiment et se poursuit vers le sud. Ce sondage a permis de démontrer qu'il n'existait pas en ce point de bras nord du transept, ce qui s'explique par l'adaptation des constructeurs au profil naturel du terrain. Le dernier sondage au sud de la parcelle a mis au jour l'arase de la fondation du bras sud du transept et de son absidiole, large de 2 m. Le départ d'un contrefort d'angle a été repéré, mais les limites du bâtiment sont sous la haie arborée qui délimite la parcelle et masque les fondations. Enfin, des murets modernes ont été dégagés dans la partie haute de l'extrémité nord de la grande tranchée nord-sud, délimitant une plate-forme liée à une activité de charbonnage moderne ou contemporaine, associés à un cône de cendres de plus d'1,20 m de haut.

En somme, les vestiges en place correspondent à une partie de la croisée du transept et au bras sud du transept avec absidiole d'un édifice à l'origine beaucoup plus vaste qu'une chapelle

Sylvie TERNET



Antiquité

Époque contemporaine

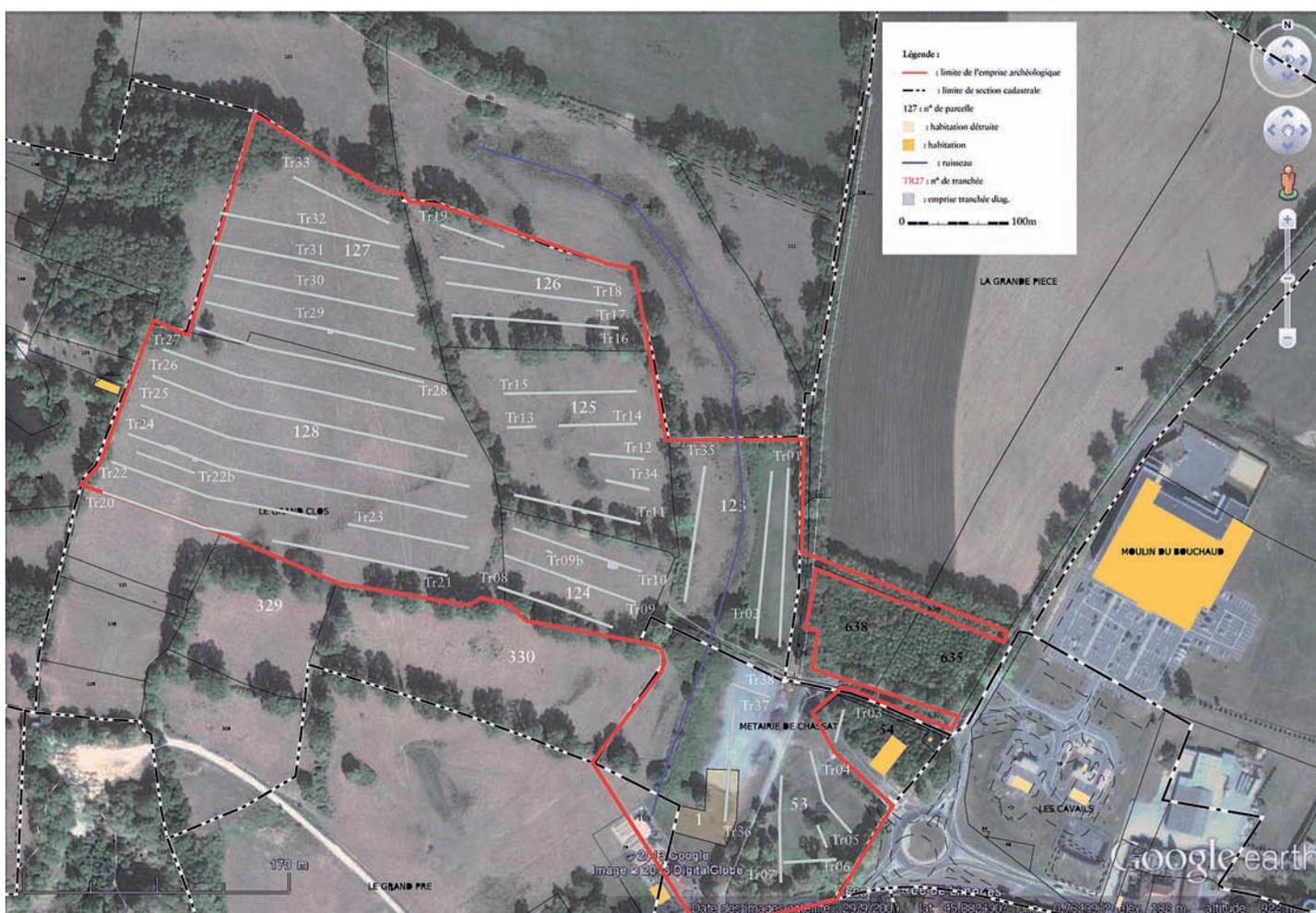
CHABANAIS ZAE des Chassats

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAE des Chassats à Chabonais, sur une surface de 13 ha, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur prescription du SRA a permis de compléter les connaissances sur l'occupation du sol sur la rive droite et au sommet de la vallée de la Vienne, dans une zone « pauvre » en indices archéologiques. L'emprise peut se diviser en trois zones d'informations, réparties de part et d'autre d'un ruisseau qui coupe du nord au sud la surface diagnostiquée :

- 1) À l'est de cette ligne, le secteur est caractérisé par des aménagements liés à une métairie du XIX^e s. et à son environnement proche. Ainsi, on trouve un drain en porcelaine, des remblais importants liés à la destruction des bâtiments et une mare comblée.
- 2) À l'ouest et au nord, les parcelles 126 à 128 permettent d'identifier une limite de propriété moderne et une série de petites structures excavées indatables, pouvant témoigner d'aménagements agraires (haies, chemins, drains) ou de limites parcellaires (champs en lanière). Ce type de fait est le plus fréquent en milieu rural dans le canton de Chabonais, comme l'a suggéré le diagnostic de la RN141 (Poirier *et al.* 2010).

- 3) L'information principale et inédite a été identifiée dans deux parcelles jointives. Pour leur partie basse au moins, le diagnostic a en effet révélé la présence de vestiges immobiliers d'époque gallo-romaine. Du sud vers le nord, des fondations empierrées et relativement profondes sont associées à une série de fossés qu'il est difficile d'interpréter en l'état. Elles peuvent appartenir à un bâtiment dont le plan pourrait être complexe. Au nord, deux tranchées ont permis de caractériser la présence d'un canal aménagé et d'un secteur composé d'un bassin et de sols associés, sur lesquels des éléments de la toiture reposent directement à plat. Les vestiges semblent s'étendre vers le nord, mais le bas de pente est fortement modifié par des phénomènes liés à l'écoulement de l'eau. Sur l'ensemble du site, le mobilier paraît peu abondant mais de même période. En croisant ses caractéristiques et la datation radiométrique de l'abandon, on pourrait situer l'occupation entre la fin du I^{er} s. et les III^e-IV^e s. ap. J.-C. L'écoulement naturel des eaux infiltrées a dû jouer un rôle significatif pour l'implantation des vestiges, qui se situent dans une tête de petit vallon et pourraient s'étendre hors de l'emprise vers le sud.

Philippe POIRIER



Chabonais, projection sur une photo satellite des tranchées réalisées lors de l'opération de diagnostic (Cliché : Google earth©, DAO : P. Poirier).



Poirier et al., 2010

Poirier P., Audé V., Bernard R., Chevreuse F., Coutureau M., Defaix J., Lavoix G., Moutarde B., Pelletier C., et Roncier C. : *Déviations de Chabanais – RN141*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2010, 152 p.

Poirier, Teillon 2013

Poirier P., et Teillon J.-M., en coll. avec Arthius R., Bakka-Lagarde M.-Cl., Bernard R., Larmignat B., Texier P., Véquaud B. : *Poitou-Charentes, Charente, Chabanais – ZAE des Chassats*, rapport final d'opération, Bègles, Inrap GSO, 2013, 88 p.

Néolithique

Âge du fer

CHALLIGNAC

Le Camp

Les données issues des prospections aériennes et des fouilles (1995-2002)

Le site du Camp à Challignac, connu depuis fort longtemps grâce au rempart de craie visible dans le paysage et qui enclot une superficie d'environ 18 hectares, a révélé un ensemble complexe de structures archéologiques grâce aux photographies aériennes de Jacques Dassié en 1995 (Fig. 1). En 1994 et 1995, un sondage dirigé par Claude Burnez permit d'attribuer le rempart à l'Artenac et les fouilles, menées sous la responsabilité de Claude Burnez et Catherine Louboutin entre 1996 et 2000 puis en 2002, ont révélé une implantation majeure du Néolithique final, plus précisément d'une phase finale de l'Artenac, contemporaine voire postérieure au Campaniforme (Fig. 2).

Caractérisée par un matériel archéologique très abondant, en particulier céramique, cette implantation est dotée de structures de grande ampleur, que ni les fouilles ni les photographies aériennes n'ont pu saisir dans leur intégralité. De l'intérieur vers l'extérieur du camp, les structures arteniennes visibles en photographie aérienne et fouillées sont les suivantes :

- une enceinte intérieure constituée de deux larges fossés curvilignes parallèles dont le plus interne (Fig. 2, st II-II et xv) est doublé à l'intérieur d'une tranchée de palissade (Fig. 2, st IV et XIV) et dont le plus externe (Fig. 2, st XVIII) a été mis au jour uniquement dans la zone nord des fouilles et a livré une masse considérable de tessons très fragmentés de bouteilles, couvercles et assiettes de l'Artenac final (1,2 tonne dans un sondage d'une dizaine de m² sur une profondeur moyenne de 1,40 m) ;
- un bâtiment quadrangulaire de 13 m sur 60 m (fig. 2, st I) qui se surimpose au fossé interne et à la tranchée de palissade de l'enceinte interne ;
- une tranchée de palissade flanquée d'une double ligne de trous de poteaux du côté intérieur (Fig. 2, st v) dont la position stratigraphique par rapport au bâtiment est impossible à déterminer, la façade sud de ce dernier et la double ligne de trous de poteaux étant étroitement intriquées ;
- un rempart de craie (Fig. 2, st XI) qui constitue l'enceinte la plus externe du site.

Une ou des occupations postérieures à l'Artenac existent également, en particulier une fosse ayant livré du matériel du Hallstatt D (Fig. 2, st VIII) au sud du site au-delà de la tranchée de palissade flanquée d'une double ligne de trous de poteaux, un étroit fossé rectiligne (Fig. 2, st XVII), possible



Figure 1 : Challignac, le Camp, photographie aérienne (Cliché : J. Dassié).

drain/parcellaire protohistorique ou postérieur, dans la zone nord des fouilles et, au sud, un creusement du fossé extérieur au rempart de craie daté par le radiocarbone du second âge du Fer.

Des occupations antérieures, néolithiques mais mal datées, sont représentées entre le rempart et la tranchée de palissade flanquée d'une double ligne de trous de poteaux dans la zone sud des fouilles, avec en particulier une carrière d'extraction de blocs calcaires (Fig. 2, st x).

Objectifs des prospections magnétiques réalisées en septembre 2013

Trois objectifs ont été assignés aux prospections magnétiques menées durant trois jours en septembre 2013 par Adrien Camus, Vivien Mathé et François Lévêque, en présence de Catherine Louboutin :

- cerner l'emprise de l'amas céramique mis au jour lors des fouilles de 2002 dans le fossé externe de l'enceinte interne (st XVIII), afin d'estimer l'ampleur de ce dépotoir qui signe une production céramique abondante et spécialisée sur un site par ailleurs exceptionnel que l'on peut caractériser comme une « place centrale » ;
- compléter le plan d'ensemble de la partie est du site, en particulier le tracé du fossé externe de l'enceinte interne (st XVIII) et celui de la tranchée de palissade associée à une double file de trous de poteaux (st v), tracé que ni les fouilles ni les photographies aériennes, de l'IGN ou de J. Dassié, ne permettent de déceler entre les deux zones de fouille ;

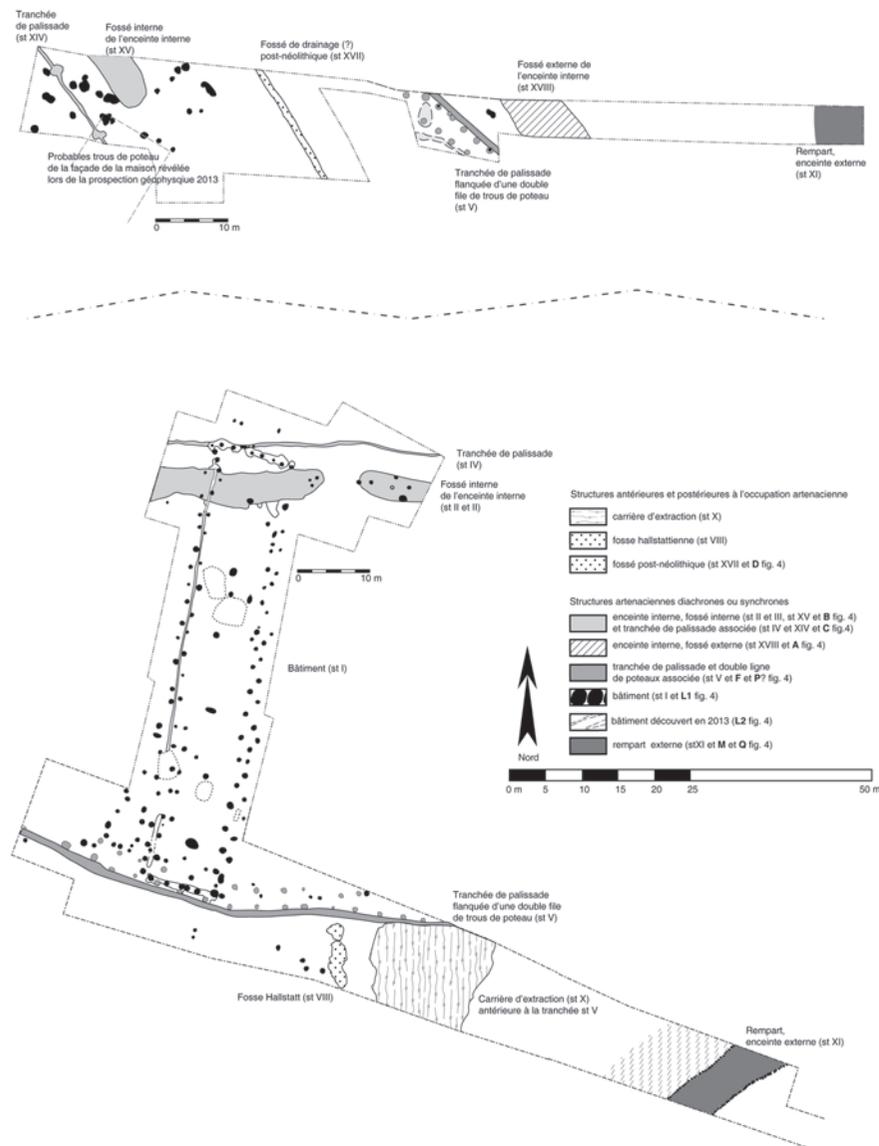


Figure 2 : Challignac, le Camp, fouilles 1996-2000, en bas, et 2002, en haut (DAO : C. Louboutin).

- raccorder les zones de fouilles 1996-2000 et 2002, dont le positionnement réciproque et l'éloignement étaient impossibles à préciser à partir des photographies aériennes ou des points de référence propres à chaque zone.

Méthodes et apports des prospections magnétiques réalisées en septembre 2013

Une prospection géophysique avait été menée en 2003 par Michel Martinaud, de l'université de Bordeaux I, selon la méthode électrique, sur 1,8 hectare dans la partie la plus orientale du site. En 2013, l'université de La Rochelle (UMR 7266 – ULR Valor) a mené une prospection magnétique de plus vaste superficie (environ 5 hectares soit le tiers oriental du site). La quasi-totalité de cette surface a été cartographiée avec un gradimètre Foester Ferex tandis qu'au nord, sur 4 100 m² correspondant à l'emprise des fouilles de 2002, a été utilisé un magnétomètre Geometrics G858. Les prospections électriques et magnétiques offrent une très bonne complémentarité, les dernières couvrant une plus vaste surface et offrant davantage de précision.

Sur la totalité de la zone explorée, la prospection magnétique a permis de lier les deux zones de fouilles 1996-2000 et 2002, séparées d'environ 175 m à vol d'oiseau. Elle a également permis de prolonger le tracé du fossé interne de l'enceinte interne (Fig. 2, st II-III et XV, Fig. 3, B1 à B7 et

peut-être B8), désormais perceptible entre les deux zones de fouille et cartographié sur environ 300 m. Enfin, le tracé de la tranchée qui double ce fossé vers l'intérieur (Fig. 2, st IV et XIV, Fig. 3, C1 à C6), a été mis au jour dans les deux zones de fouille et s'avère parallèle au fossé interne sur toute sa longueur détectée.

Dans la partie nord, la prospection magnétique a permis de percevoir le fossé externe de l'enceinte interne (Fig. 2, st XVIII, Fig. 3, A1 et A2), invisible en photographie aérienne. Son tracé a été partiellement détecté mais n'a pu être identifié sur toute l'emprise prospectée. Il est probable que la prospection électrique de 2003 en a saisi une plus grande longueur mais ce fossé, qui n'a pas été mis au jour dans la zone de fouille 1996-2000, se perd à la lisière est du site et n'a pas été décelé par les prospections géophysiques dans la partie méridionale du site. Elle a également délimité l'extension du spectaculaire amas de céramique partiellement fouillé en 2002 dans le fossé externe (Fig. 2, st XVIII, Fig. 3, A1). Clairement révélé par la prospection au magnétomètre G858, il se prolongerait d'une vingtaine de mètres vers le sud-est, après quoi le fossé externe montre des valeurs magnétiques comparables à celles du fossé interne. L'anomalie Q, au nord, et l'anomalie M, au sud, sur la figure 3, peuvent sans difficulté être identifiées comme le rempart de craie qui ceinture le site (Fig. 2, st XI).

Dans la partie méridionale du site, la prospection a prolongé de façon notable le tracé de la tranchée de palissade flanquée d'une double file de trous de poteaux (Fig. 2, st V, Fig. 3, F1 à F3). En revanche, ce tracé n'est pas identifiable plus au nord, la jonction entre les portions de cette structure fouillées en 1996-2000 puis en 2002 s'avérant aujourd'hui impossible. La zone P de la figure 3, qui présente une texture assez bruitée sur une surface importante, pourrait-elle lui correspondre ? Les relations fonctionnelles, stratigraphiques et donc chronologiques entre le fossé externe (st XVIII) et cette tranchée associée à une double rangée de trous de poteaux (st V) sont donc toujours énigmatiques.

Découverte inattendue et particulièrement marquante, un second bâtiment, de même morphologie que celui fouillé au sud du site (Fig. 2, st 1, Fig. 3, L1) - soit un bâtiment de plan rectangulaire à trois rangées de trous poteaux plus gros pour la rangée axiale que pour les deux côtés - a été clairement mis en évidence au nord de l'emprise prospectée (Fig. 3, L2). De largeur comparable à celle du bâtiment fouillé, soit une dizaine de mètres, ce second bâtiment atteint près de 100 m de long. À l'issue des prospections, il est désormais possible d'interpréter la file de trous de poteaux située entre le fossé interne et la tranchée de palissade au sud-ouest de la zone fouillée en 2002 comme la façade nord-est de ce second bâtiment (Fig. 2).

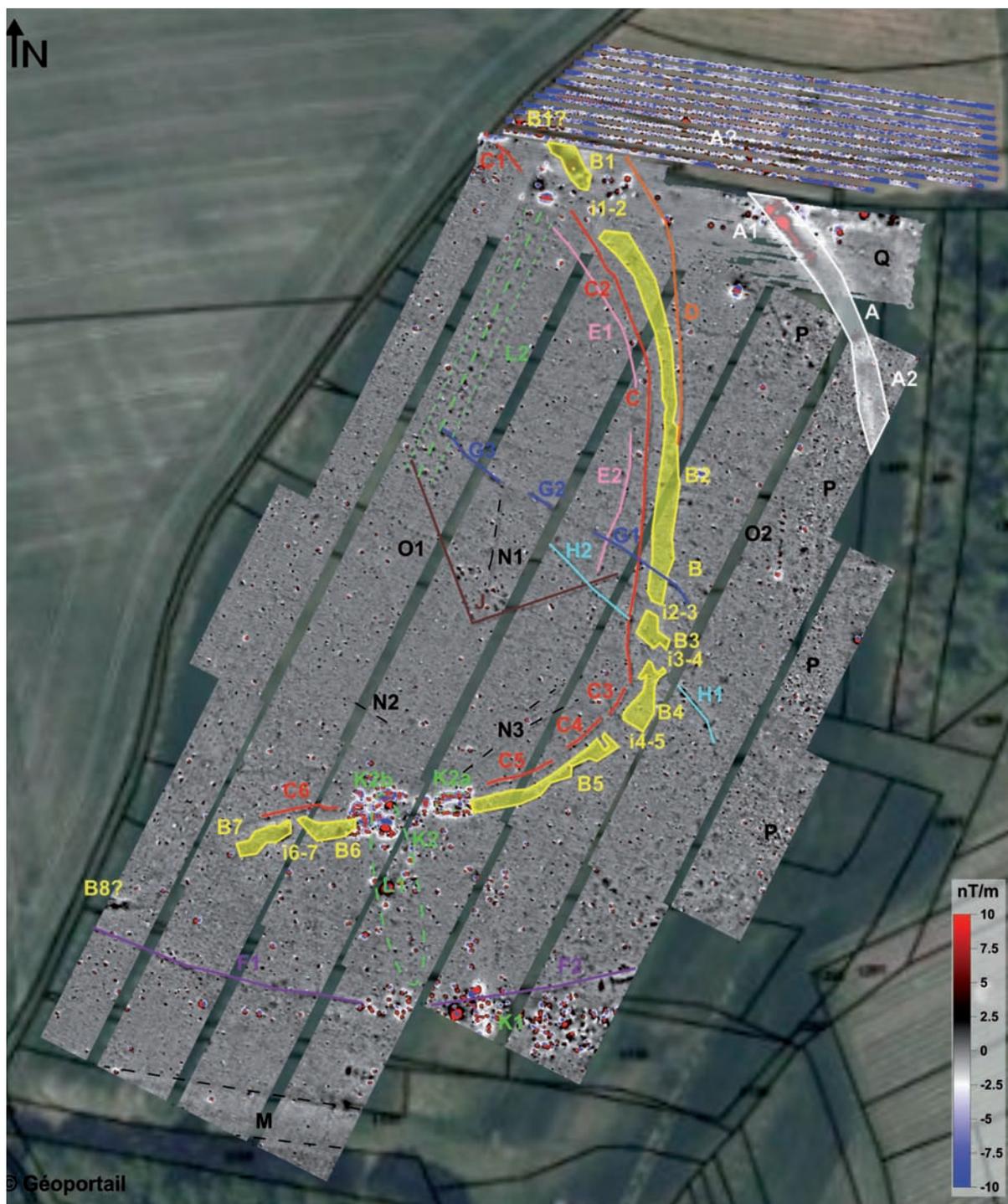


Figure 3 : Challignac, le Camp, interprétation des prospections magnétiques réalisées avec le Ferex et le G858. (Fond orthophotographique et cadastral issu du site Géoportail, © ULR Valor).

Un certain nombre d'autres anomalies magnétiques ont été mises en évidence lors de la prospection (Fig. 3). Si l'anomalie D, au nord, peut être identifiée avec l'étroit fossé post-néolithique fouillé en 2002, si l'anomalie E1-E2, parallèle à la tranchée C et au fossé B, est peut-être néolithique, les autres anomalies, qui ne peuvent être associées à aucune structure fouillée, restent ininterprétables.

Conclusion

Les photographies aériennes ont été un guide indispensable pour l'implantation des fouilles. L'implantation et la méthodologie de mise en œuvre des prospections, électriques puis magnétiques, se sont fondées sur les acquis et les interrogations engendrés par les fouilles. Prospections géophysiques et fouilles se révèlent étroitement associées, les hypothèses et interprétations ne pouvant s'appuyer sur les seuls résultats de l'une ou l'autre recherche de terrain. Les

acquis considérables issus de la prospection magnétique conduisent à envisager d'étendre la prospection à l'ensemble du site ceinturé car, sur les deux-tiers situés à l'ouest du chemin qui traverse le site, les structures ne sont que très partiellement perceptibles en photographie aérienne. D'autre part, il conviendra de prolonger les acquis de la prospection, plutôt sous forme de décapages extensifs et de sondages très limités, afin de tenter de suivre le tracé de la tranchée de palissade flanquée d'une double ligne de trous de poteaux (dont on peut penser qu'elle recoupe le fossé externe ou qu'elle est recoupée par celui-ci), afin de vérifier l'extension, la densité et l'épaisseur de l'amas céramique qui comble une partie du fossé externe et afin de saisir les dimensions et la morphologie du bâtiment nouvellement découvert.

Catherine LOUBOUTIN

Moyen Âge
Temps modernes

CHALLIGNAC Église Saint-Sulpice

Époque contemporaine

L'église Saint-Sulpice de Challignac, classée aux Monuments Historiques depuis le 29 novembre 1948, présente une architecture originale due aux campagnes successives de travaux qu'elle a connues. Cette petite église paroissiale qui depuis 1905 est la propriété de la commune de Challignac, fait aujourd'hui l'objet de travaux d'assainissement destinés à mettre l'édifice hors d'eau.



Challignac, vue des sépultures 1 et 2 dans la tranchée 1 (Cliché : S. Mages).

L'intervention qui s'est déroulée du 8 au 12 avril 2013 avait pour ob-

jectif de vérifier la présence éventuelle de chapelles latérales au nord de la nef. Mais au terme de cette investigation, les sondages réalisés à l'emplacement du futur réseau de récupération des eaux pluviales n'ont pas permis de renseigner la présence de ces vestiges.

En ce qui concerne l'ancien cimetière qui entourait l'église, il apparaît très remanié. En effet, les résultats de terrain indiquent une très faible concentration de sépultures encore

en place, alors que ce lieu d'inhumation semble perdurer du milieu du XII^e s. à 1826, date du déplacement du cimetière.

Sur les six tranchées réalisées au cours de cette opération, seulement quatre d'entre elles se sont révélées positives en termes de sépultures.

Séverine MAGES

Antiquité
Moyen Âge

CHASSENON Projet collectif de recherche *Cassinomagus*

En 2013, le PCR « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques » a connu sa troisième année de fonctionnement. Ce programme de recherche a permis de poursuivre les objectifs engagés depuis 2 ans pour la compréhension de cette importante agglomération antique. Les dix axes de recherche ont ainsi été développés :

Axe 1 : Recherche documentaire (J.-Fr. Guéguen)

L'exploitation du corpus documentaire rassemblé en 2011-2012 est en cours avec pour priorité la localisation des parcelles et terrains évoqués dans les sources écrites. Une liste des toponymes parcellaires anciens de la commune de Chassenon a été établie, avec un report sur les plans du cadastre napoléonien.

Un arpentement de 1756, qui concerne la partie de Chassenon située en Angoumois, est de loin la pièce la plus vo-



Figure 1 : Chassenon, PCR Cassinomagus, marque de tâcheron (salle 13) (Cliché : A. Coutelas).



Figure 2 : Chassenon, PCR Cassinomagus, extrémité est de la canalisation coupant le mur de péribole renforcé par un contrefort en sous-œuvre (Cliché : C. Doulan).

lumineuse du corpus (1474 parcelles ont été étudiées) ; son exploitation vient de s'achever, avec pour corollaire une cartographie des chemins et des métairies mentionnés pour ce secteur qui était situé en limite de l'Angoumois et du Poitou. Il a été entrepris de projeter ces résultats sur le plan cadastral actuel et de réaliser des cartes géoréférencées. La campagne 2013 a également permis de terminer le commentaire, la transcription ou la traduction de documents identifiés en 2012.

D'autre part, afin de disposer d'éléments contextuels avant d'engager l'exploitation des pièces médiévales, un peu de temps a été consacré à de la recherche bibliographique, qui a notamment permis la réalisation d'une carte des ressorts seigneuriaux locaux, ainsi qu'un bilan des documents les plus anciens connus concernant Chassenon. Une première note de synthèse a concerné le « fief de Graine », connu du ^{xv}^e au ^{xviii}^e s.

Axe 2 : Le chantier de construction des "thermes de Longeas" : étapes, techniques et organisation (D. Hourcade et A. Coutelas)

c.f. notice dans cette édition

Axe 3 : Le sanctuaire des Chenevières. Organisation et fonctionnement (C. Doulan)

c.f. notice dans cette édition

Axe 4 : L'agglomération antique de Cassinomagus : relation entre l'ensemble monumental et les occupations situées en périphérie (G. Rocque et M. Grall)

Aucune opération de terrain n'a été entreprise en 2013. Cette année a été consacrée à la poursuite des études sur

l'importante documentation acquise au cours des campagnes de terrain 2011 et 2012. Ainsi, des études portant sur la faune, la céramique, le mobilier métallique et l'*instrumentum* ont été mises en œuvre, parallèlement aux analyses stratigraphiques.

Axe 5 : Développement d'un paysage historique (S. Turner et J. Webster)

Aucune opération de terrain n'a été effectuée car l'année 2013 a été mise à profit pour étudier l'ensemble du mobilier céramique découvert en 2011 et 2012. L'objectif était de le comparer avec les études récemment faites dans l'ouest de la France, notamment par le biais de visites de musées et de rencontres avec d'autres spécialistes.

Axe 6 : Étude typo-chronologique de la céramique de Cassinomagus (S. Soulas, M. Grall et J. Le Bomin)

Outre les études céramologiques effectuées sur les lots de mobilier issus des différentes fouilles réalisées sur le site de Chassenon, le tessonnier a été mis en place, les premières pâtes et formes ayant été enregistrées. Elles concernent les amphores et la céramique sigillée de Lezoux.

Un tessonnier de référence des céramiques produites à Lezoux a été obtenu à la suite des échanges engagés avec Ph. Bet (ingénieur Inrap). Cet outil permet de mieux définir les origines et les caractéristiques des céramiques sigillées mises au jour à Chassenon.

En parallèle, le tessonnier propre au site a été enrichi par de nouvelles données (notamment sur les amphores). Les premiers résultats montrent que 60 % des amphores de Chassenon sont datées entre le ⁱⁱ^e s. et le ⁱ^{er} s. av. J.-C. (italiques, tarraconaises), ce qui pose la question du lien entre le mobilier et les structures associées.

Axe 7 : Les matériaux de construction : systèmes d'approvisionnement et techniques de mise en œuvre (A. Coutelas et Chr. Loiseau)

Outre la poursuite des études des matériaux de construction et du métal dans l'architecture au sein du PCR, une opération de terrain a été menée sur le site de Sanxay (86), plus précisément dans les thermes. L'objectif était de comparer le mode de constructions des piscines chaudes avec celui des thermes de Chassenon.

Axe 8 : Enduits peints et stucs à Cassinomagus (S. Bujard et J.-Ch. Méaudre)

La fouille du mur de péribole sud du sanctuaire des Chenevières et de celui de l'une des absides, a permis de mettre au jour une grande quantité d'enduits peints. Leur traitement a été réalisé par S. Bujard et se poursuivra en 2014. Les premiers résultats indiquent qu'une partie des murs de l'abside portait un décor à fond rouge. En revanche, le parement nord du mur d'enceinte était revêtu d'un autre type de décor. De plus, ce mur de péribole ne semble pas avoir le même type de décor sur toute sa longueur. En effet, à l'approche de la pièce d'angle sud-ouest, on note un changement.

Axe 9 : Cassinomagus, une agglomération secondaire de confins ? Approche historique (St. Guédon)

La réflexion sur la « vocation » de l'agglomération secondaire *Cassinomagus* s'est poursuivie au cours de l'année 2013 et s'est illustrée par une participation à la seconde journée d'études consacrée aux Lémovices, organisée le 19 janvier 2013 à l'université de Clermont-Ferrand et une communication écrite publiée prochainement, issue du colloque « Confins » organisée à l'université de Limoges en octobre 2012.

Ainsi, les réflexions autour de *Cassinomagus*, son importance stratégique, l'importance de ses monuments publics ont permis de mettre en parallèle l'agglomération antique avec d'autres sites gallo-romains similaires dans leur nature, leur position frontalière et géographique, tout en apportant des éclaircissements par rapport au rôle des élites au sein de la cité Lémovice.

Axe 10 :

Étude de l'*instrumentum* (I. Bertrand)

L'année 2013 n'a fait l'objet d'aucune activité. En revanche, le projet de réalisation d'un catalogue raisonné de la collection de Rochechouart (mobilier archéologique issu des fouilles anciennes) reste d'actualité. Ainsi, l'année 2014 permettra de faire le point sur ce qui a déjà été traité et de poursuivre les dessins d'objets ainsi que l'identification de certains lots.

Archéozoologie (Chl. Génès)

L'année 2013 a été consacrée à l'étude de la faune issue de la fouille de l'agglomération en 2012 (G. Rocque). L'étude des ossements a permis de mettre en évidence la présence de l'ours (phalange) et du daim, découverte très rare pour la période. Certains ossements de daim ont été envoyés à l'université de Nottingham pour analyses isotopiques et génétiques afin de déterminer le lieu de provenance des animaux. Les premiers résultats indiquent que les animaux proviennent d'un élevage établi hors de leur milieu naturel (Turquie actuelle). Les analyses permettront peut-être de déterminer si l'élevage se situait à proximité de Chassenon.

Charbons archéologiques (Chr. Belingard)

L'étude des charbons réalisée en 2013 a porté sur les prélèvements effectués en 2012 lors de la fouille du quartier sud-ouest de l'agglomération (G. Rocque). Il s'agit essentiellement de bois blancs (hêtre, aulne, noisetier, bouleau, saule) de petits diamètres, de très rares traces de chêne, qui laisserait penser à une sélection des bois en fonction de la nature des foyers.

Micromorphologie (C. Vissac)

L'année 2013 a été consacrée à l'étude des prélèvements effectués en 2012 dans le quartier sud-ouest de l'agglomération antique. Il s'agissait de déterminer la nature de certains dépôts (colluvionnement ? remblaiement ?).

Guéguen, à paraître

Guéguen, J.-Fr. : *Projet Collectif de Recherche « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques (2011-2013) » : recherche et exploitation de documents d'archives sur la paroisse de Chassenon en 2012 et 2013. Archives Départementales de la Charente, de la Vienne et de la Haute-Vienne, département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, à paraître.*

Doulan, à paraître

Doulan, C. avec la coll. de s. Bujard, A. Coutelas, L. Daveirat, Chr. Loiseau, S. Sicard, S. Soulas et C. Vissac : *Santuaire des Chenevières, commune de Chassenon (Charente), Projet collectif de recherche Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques (2011-2013) : organisation et fonctionnement, conseil général de Charente, SRA Poitou-Charentes, à paraître.*

Rocque, 2012

Rocque, G. avec la collaboration de Chr. Belingard, I. Bertrand, S. Bujard, A. Coutelas, C. Doulan, Chl. Génès, M. Grall, St. Guédon, J.-Fr. Guéguen, D. Hourcade, J. Le Bomin, Chr. Loiseau, J.-Ch. Méaudre, S. Soulas, S. Turner, C. Vissac, J. Webster : *Projet Collectif de Recherche Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques, rapport de l'année 2012, département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, 2012.*

Sicard, Rocque, 2013

Sicard S., Rocque, G. avec la collaboration de Chr. Belingard, I. Bertrand, S. Bujard, A. Coutelas, C. Doulan, Chl. Génès, M. Grall, St. Guédon, J.-Fr. Guéguen, D. Hourcade, J. Le Bomin, Chr. Loiseau, J.-Ch. Méaudre, S. Soulas, S. Turner, C. Vissac, J. Webster : *Projet Collectif de Recherche Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques, rapport de l'année 2013, département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, 2013.*

Sandra SICARD et Gabriel ROCQUE

CHASSENON

Longeas, les thermes (PCR, *Cassinomagus*)

L'étude des thermes de Longeas, à Chassenon, constitue l'axe n°2 du PCR *Cassinomagus* dont 2013 a été la troisième année. Aucune fouille programmée n'a été menée durant l'été ; nous nous sommes limités à poursuivre les études complémentaires engagées en 2011 et 2012 ou à en engager de nouvelles : architecture, plan et bâti, épigraphie, chronologie.

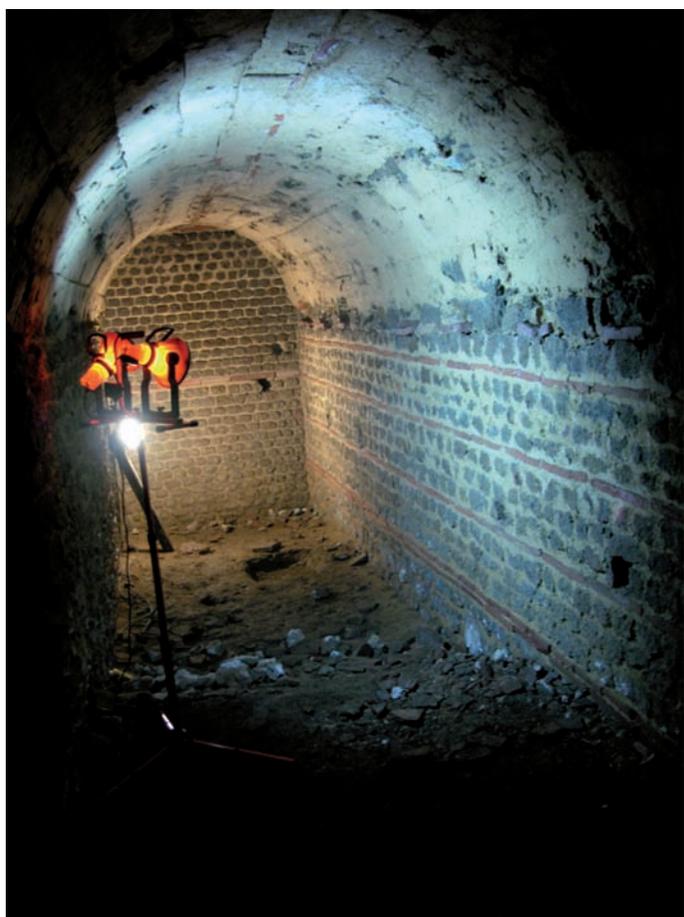


Figure 1 : Chassenon, Longeas, voûte et murs de piédroit de la salle de soutènement n° 10 (Cliché : D. Hourcade).

Durant deux semaines de terrain, A. Coutelas (ArkeMine sarl) a dirigé une équipe de quatre personnes afin de poursuivre l'étude des salles de soutènement des thermes, en essayant notamment d'éclairer les modalités de leur construction (Fig. 1). Dans les salles n° 1 à 14 et 21 à 24, ainsi que dans l'égout oriental e2, on a pu relever les traces laissées dans le mortier frais par les ouvriers du chantier (empreintes de doigts, de semelles de chaussures ou de tissu) et leurs outils. Les traces textiles, étudiées par D. Henri (doctorante, université de Tours), indiquent fort logiquement qu'il s'agissait de tissus relativement grossiers. Néanmoins, les différences de qualité relevées évoquent une possible hiérarchisation du personnel. Les empreintes laissées par les truelles, pics de décoffrage et divers objets en bois ont été étudiées par Chr. Loiseau (Evéha). Elles donnent un aperçu assez riche de la panoplie des outils utilisés. Toutes les étapes de l'aménagement des piédroits et

des voûtes ont également pu être renseignées : marquage à la peinture rouge de la position des murs, arrêts et reprise de chantier, positionnement des entrants des cintres, mise en place des planches du coffrage, décoffrage. Parallèlement, la poursuite du relevé des graffitis gravés dans le mortier ou peints sur les murs de piédroits et les voûtes a permis à D. Hourcade (sApCub) de dissocier les marques de tâcherons et comptes liés au déroulement du chantier et à ses arrêts temporaires, des textes plus récents. Parmi ces derniers, on notera la présence de deux grandes inscriptions, traditionnellement tenues pour antiques, qui pourraient correspondre à des invocations religieuses d'époque médiévale ou moderne.

Les études chronologiques se sont poursuivies en faisant appel aux méthodes archéométriques. Deux échantillons de charbon ont été envoyés au Poznan radiocarbon Laboratory, afin de compléter les résultats des études menées par les équipes du CRP2A/Iramat Bordeaux et de l'Iramat Rennes sur les briques et le mortier de la salle de soutènement n° 10 (archéomagnétisme et OSL). Les recherches sont encore en cours, mais les premiers résultats permettent déjà de proposer un TPQ de 100 ap. J.-C. pour la construction des thermes.

Par ailleurs, concernant l'organisation et le fonctionnement des thermes, l'année 2013 a permis de résorber le passif de la campagne précédente, en achevant la présentation et l'étude des vestiges et de la stratigraphie découverts dans deux sondages réalisés en 2012. Parallèlement, l'étude anthracologique menée par Chr. Belingard (Dtalents Ingénierie) sur les charbons de bois prélevés aux abords

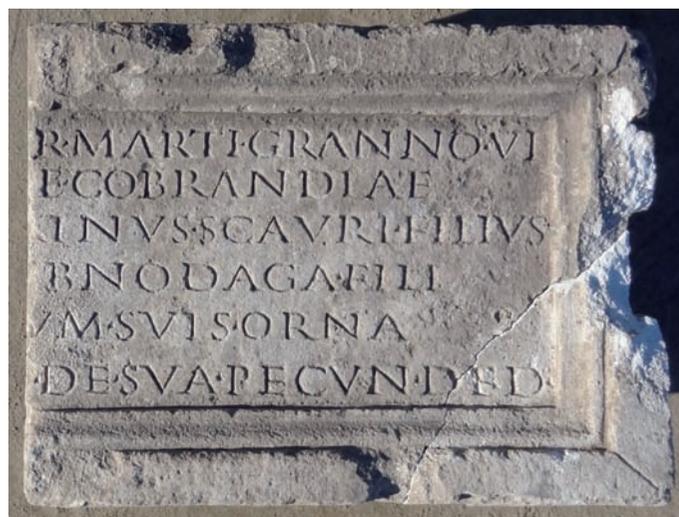


Figure 2 : Chassenon, Longeas, dédicace des thermes à Mars Grannus et Dea Cobrandia (Cliché : D. Hourcade).

de la galerie sud (Z16) a confirmé l'emploi du chêne caducifolié comme bois de construction. De plus, D. Hourcade et L. Maurin (Ausonius) se sont attachés à publier la dédicace à Mars Grannus et Dea Cobrandia mise au jour en octobre 2012 dans le grand vestibule oriental des thermes (Fig. 2). J.-Fr. Guéguen (CG16), en marge de son travail

sur les archives modernes (axe n° 1 du PCR), a également été chargé d'étudier les traces très ténues de ces divinités dans la toponymie locale.

Enfin, on notera qu'Archéotransfert (Archéovision) a initié, dans le cadre et en amont du chantier de construction de la nouvelle couverture des thermes, la numérisation par photogrammétrie 3D d'une partie du bâtiment thermal. Ce travail qui se poursuivra en 2014 devrait permettre de disposer d'un plan 3D de l'ensemble des vestiges conservés avant que les travaux ne débutent, en fin d'année 2014.

David HOURCADE et Arnaud COUTELAS

Doulan et al., 2012a

Doulan, C., L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, L. Laüt, G. Rocque et s. Sicard coord. : « Cassinomagus : l'agglomération et ses thermes. Résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente) », *Aquitania*, 28, 2012, p. 99-298.

Doulan et al., 2012b

Doulan, C., D. Hourcade, G. Rocque et s. Sicard : « Acheminement, distribution et utilisation de l'eau dans l'ensemble monumental antique de Chassenon (Charente) » in *L'eau : usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique (I^{er} s. a.C.-VI^e s. p.C.)*, Actes du colloque international, Dax, 25 et 26 septembre 2009, (Suppl. Aquitania 21), 2012, p. 417-442.

Hourcade, Coutelas, 2013

Hourcade, D. et A. Coutelas dir. : *Thermes de Longeas (Chassenon). Axe n° 2 du PCR « Cassinomagus »*, rapport de fouilles programmées. Année 2013, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Hourcade, Maurin, 2013a

Hourcade, D. et L. Maurin : « Mars Grannus à Cassinomagus (Chassenon, Charente) », *Aquitania*, 29, 2013, p.137-153.

Hourcade, Maurin, 2013b

Hourcade, D. et L. Maurin : « Divinités des Lémovices. Note préliminaire sur une inscription découverte dans les thermes de Chassenon (Charente) », *TAL*, 33, 2013, p. 133-138.

Antiquité

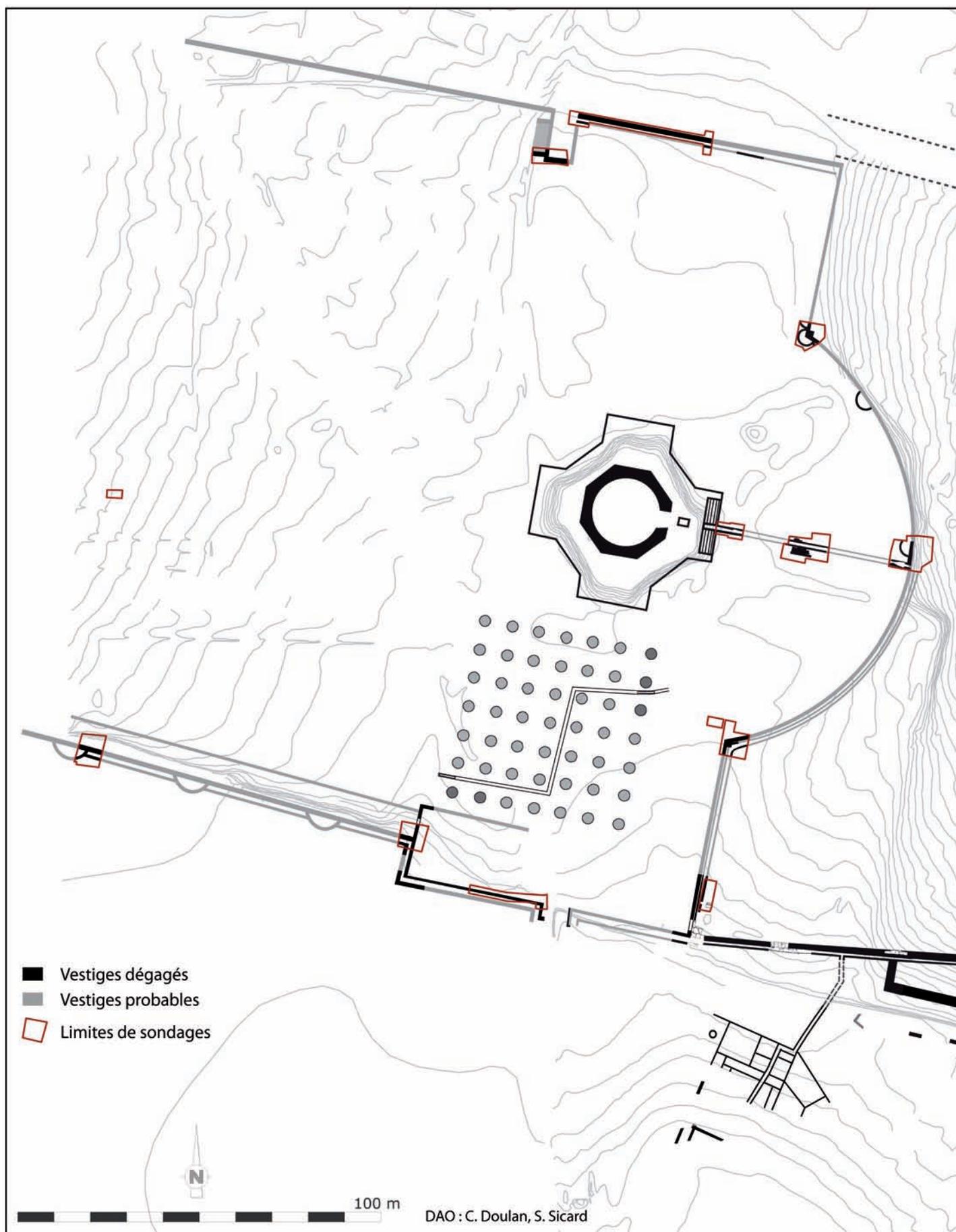
CHASSENON Les Chenevières (PCR, Cassinomagus)

La campagne de fouille d'août 2013 s'inscrit dans un projet collectif de recherche sur Chassenon de l'Antiquité à l'époque moderne (cf. notice dans cette édition). Elle constitue l'axe 3 du PCR, consacré à l'étude du sanctuaire des Chenevières, axé sur les thématiques de l'organisation et du fonctionnement du lieu de culte. La fouille s'est attachée à développer deux problématiques abordées lors de la campagne précédente de 2011 : l'ordonnancement du lieu de culte ; le parcours et l'usage de l'eau au sein de celui-ci. Concernant la première question, il importait dans un premier temps de déterminer précisément l'étendue de l'aire cultuelle et, donc, d'en chercher les limites définies par le mur d'enceinte. Dans le cadre de la question sur l'eau, on cherchait à mieux appréhender les aménagements hydrauliques au sein et en périphérie du sanctuaire ; ces dispositifs permettent en effet de s'interroger sur le fonctionnement du lieu de culte. Douze sondages ont été ouverts sur le tracé (avéré ou supposé) du mur de l'enceinte et sur les aménagements hydrauliques connus par l'archéologie et la prospection géophysique.

En plus des résultats attendus relatifs aux problématiques évoquées, de nouvelles données renseignent sur l'occupation antérieure à l'implantation du sanctuaire du début du I^{er} s. ap. J.-C. Les vestiges, probablement de datation précoce, consistent en niveaux de sols associés à des structures (mur, probable tronçon de rue), scellés par les épais remblais d'installation de la terrasse orientale du lieu de culte. Il faut désormais considérer que celui-ci atteignait

probablement une superficie maximale de 6 ha. Si les limites nord, sud et est sont bien définies par la mise au jour et la fouille de sections importantes du mur d'enceinte, il reste encore à en déterminer les limites occidentales. Celles-ci sont à chercher bien plus à l'ouest que ce que l'on pensait avant l'intervention archéologique.

Le sanctuaire monumental se définit selon un plan et des aménagements originaux (voir fig.) ; il s'organise en deux vastes esplanades, accessibles depuis les quatre points cardinaux semble-t-il. L'entrée occidentale – hypothétique en l'état de la recherche, mais fortement vraisemblable – ouvre sur la plus vaste cour, au sol légèrement ascendant vers l'est. L'aire cultuelle est bordée au sud par un long portique adossé au mur d'enceinte à absides semi-circulaires, peut-être munies de bancs. Cet ensemble unitaire est orné d'enduits peints, caractérisés par une variété de supports de mortier et de décors. Il conduit depuis l'ouest à la pièce d'angle saillante de la cour orientale, qui consiste en une terrasse dominante accueillant en son centre le temple octogonal sur podium et au sud un maillage de 49 fosses de plantation creusées dans la roche. Dans sa partie nord, l'esplanade a été aménagée avec de puissants remblais contenus par le mur d'enceinte renforcé par des contreforts semi-circulaires en sous-cœuvre au nord-est et par un simple mur au nord. Le mur de péribole de la terrasse orientale présente des accès au nord, au sud et au sud-est. L'entrée septentrionale est prolongée, à l'intérieur de l'aire sacrée, par un vestibule accessible depuis la cour ouest au moyen



Chassenon, Chenevières, plan schématique général du sanctuaire et implantation des vestiges 2013 (DAO : C.Doulan, S. Sicard).

d'une rampe qui faisait la jonction entre les niveaux de sols décalés des aires cultuelles. Une possible entrée méridionale serait aménagée dans la partie médiane du mur de péribole sud ; elle est aujourd'hui empruntée par un chemin vicinal qui coupe en deux le sanctuaire antique.

L'aménagement hydraulique le plus original et spectaculaire du lieu de culte est une canalisation rectiligne qui relie d'ouest en est le temple octogonal au mur de l'abside monumentale du péribole. Le canal, qui prend naissance au sommet du podium et suit l'axe de symétrie du lieu de culte, acheminait l'eau en dehors du sanctuaire en direction du nord. Ce dispositif inédit, bordé en son centre par deux massifs maçonnés (emplacement d'un ou de deux autels ?), est sans doute à mettre en relation avec les pratiques cultuelles du lieu. La découverte récente d'une dédicace à Mars Grannus à *Cassinomagus* (Hourcade, Maurin, 2013), dont le culte est indéniablement associé à l'eau, donne du

sens à la mise en scène de celle-ci au sein du sanctuaire principal de l'agglomération.

Cécile DOULAN

Doulan et al. 2013

Doulan C. : *Chenevières, commune de Chassenon (Charente), PCR « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques », fouilles programmées, « Le sanctuaire des Chenevières : organisation et fonctionnement », rapport de fouilles programmées, SRA Poitou-Charentes, conseil général de la Charente, 2013.*

Hourcade, Maurin 2013

Hourcade D., Maurin L. : « Mars Grannus à *Cassinomagus* (Chassenon, Charente) », *Aquitania*, 29, 2013, p. 137-153.

CHÂTEAUBERNARD Le Mas de La Cour

Réalisé en Charente sur la commune de Châteaubernard, le diagnostic archéologique du Mas de La Cour, concernait une emprise de 88 273 m² destinée à la réalisation d'une ZAC. Celle-ci scindée en deux parties, de part et d'autre d'une route, présente un léger pendage vers le nord-ouest. La récente réalisation d'une voie au nord et d'un bassin de rétention d'eau à l'ouest a réduit la surface initialement prescrite d'environ deux hectares. La méthode a consisté à réaliser des tranchées continues avec une pelle hydraulique munie d'un godet à lame lisse sur une surface cumulée de 6 208 m². Sur la surface sondée, le substrat naturel calcaire situé immédiatement sous la terre végétale a été atteint.

Les indices anthropiques sont constitués de fossés de cadastration (?), présentant dans leur comblement sommital du mobilier gallo-romain. La faible couverture sédimentaire (une trentaine de centimètres) n'a pas permis la conservation d'éventuels vestiges construits. Seules les structures creusées dans le calcaire ont été préservées de l'impact des labours.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

Bakkal-Lagarde, 2013

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Charente, Châteaubernard, Le Mas de la Cour*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 84 p.

Antiquité

EMBOURIE Projet collectif de recherche La villa romaine des Châteliers

Engagé en 2009, le projet collectif de recherche avait pour premier objectif le traitement des données archéologiques récoltées au cours des différentes campagnes de fouilles qui se sont déroulées à partir de 1968 et jusqu'en 2003. Son deuxième objectif était de mener à terme les études de mobilier. L'objectif final dévolu à ce projet était le réexamen et l'exploitation de toutes les données disponibles sur ce site de *villa*, dont seule a été fouillée une partie de la *pars urbana* et d'en articuler la présentation autour de quatre axes principaux :

- La compréhension du plan de la *villa* et son évolution au cours des cinq siècles de son occupation, à travers l'analyse des structures et du mobilier ;
- L'étude des modes de construction et de leur évolution au cours du temps, ainsi que du riche décor architectural.
- Une étude approfondie des périodes charnières que sont la période d'implantation de la *villa* (au début du I^{er} s.) et l'abandon définitif de celle-ci après sa réorganisation fonctionnelle au début du V^e s.

- Enfin, la recontextualisation de ce site de *villa* au sein du réseau de *villae*, à une échelle micro comme macro-régionale.

En dépit du caractère fragmentaire des résultats obtenus ou hypothétique de certaines interprétations proposées, cette étude a le mérite de mettre en lumière un site qui, fouillé depuis longtemps, vient enfin compléter la carte de l'occupation antique de la région, et pour lequel, le temps passant, les données collectées seraient devenues difficilement exploitables par les chercheurs.

Le travail réalisé cette année a permis de finaliser le manuscrit, qui sera proposé à la publication, et d'avancer certaines conclusions. Ainsi, les vestiges fouillés et l'étude du mobilier ont permis d'établir que le site a connu au moins cinq périodes d'occupation distinctes, qui se sont succédées depuis la Préhistoire jusqu'au début du haut Moyen Âge. Après une première occupation au Néolithique, le site est à nouveau occupé de manière diffuse durant la Protohistoire. Durant la période antique, trois états de construction ont pu être caractérisés.

Lors de la phase flavienne, qui débuta pendant les années 60, le domaine bâti, d'une surface de presque 6 000 m², abritait une *pars urbana* qui se développait sur 2 800 m². Cet ensemble de bâtiments, à cours multiples, n'était pas isolé dans la campagne, mais entouré d'un semis d'habitats très dense (six autres habitats antiques ont été identifiés à proximité). Bien desservie par un réseau de voies, la *villa* des Châteliers se révèle être une résidence de statut élitaire, qui permettait d'assurer la gestion d'un grand domaine rural. Au sein de cet espace, d'autres sites antiques, situés sur un rayon de 12 km, pourraient être identifiés comme des habitats satellites, structurant l'exploitation et organisant le territoire.

L'implantation la plus tardive est caractérisée par la mixité de fonction des espaces (habitat/artisanat) et des décors moins riches. Cette période a livré un important lot de mobilier métallique, qui a été étudié dans le cadre du PCR. Un incendie violent semble à l'origine de la destruction de cet habitat, qui pourrait avoir eu lieu au VI^e s.

L'année 2014 sera consacrée à l'examen du manuscrit, qui une fois validé devra être soumis à un support éditorial.

Imma CARRION I MASGRAU

Protohistoire

MAGNAC-SUR-TOUVRE Les Réganes, Le Grand Plantier de Relette

Le projet de construction d'un ensemble pavillonnaire est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits Les Réganes et Le Grand Plantier de Relette, à Magnac-sur-Touvre. D'une emprise de 92 022 m², ce projet concerne treize parcelles de près, situées entre les bourgs actuels de Ruelle-sur-Touvre et de Magnac-sur-Touvre, sur le versant septentrional d'un promontoire dominant la rive gauche de la vallée de la Touvre. Cette opération archéologique a permis de mettre au jour les vestiges de deux enclos fossoyés protohistoriques.

L'enclos de la parcelle BI 16, situé à l'ouest de l'emprise, présente la plus grande envergure (Fig. 1). Sa circonférence est de 18 m et le diamètre de son aire interne d'environ 15 m. Sa surface intérieure avoisine ainsi les 176 m². Cet enclos est délimité par un fossé circulaire de 1,60 m

de largeur et de 0,30 m de profondeur, qui s'interrompt, sur sa face occidentale, sur une largeur de 0,70 m au niveau d'une probable entrée. Le mobilier céramique recueilli se limite à une dizaine de tessons. Bien qu'homogène, il ne présente aucun marqueur typo-chronologique pertinent.

La découverte d'un trou de poteau au fond du fossé périmétrique de cet enclos et la nature de la matrice de son comblement initial, proche de celle du substrat, pourraient suggérer l'existence ici d'un fossé palissadé. Ce type de



Figure 01 : Magnac-sur-Touvre, l'enclos fossoyé protohistorique de la parcelle BI 16 (Cliché : G. Lavoix).



Figure 02 : Magnac-sur-Touvre, l'enclos fossoyé protohistorique de la parcelle BI 40 (Clichés : G. Lavoix).

creusement, qui se caractérise par un fonctionnement en aire fermée, est immédiatement remblayé après l'installation de la palissade qui lui est associée. Un empierrement de 1,50 m x 0,80 m perce, par ailleurs, le comblement ultime de ce fossé d'enclos dans sa section méridionale.

L'enclos de la parcelle BI 40 a été dégagé à environ 150 m à l'est de ce premier ensemble (Fig. 1). D'un diamètre plus restreint, il n'excède pas les 10 m de circonférence pour une aire interne d'environ 8 m². Ceint par un fossé de 0,90 m de largeur et 0,15 m de profondeur, cet enclos présente une

surface interne d'un peu plus de 50 m². Il n'a livré aucun mobilier archéologique. Les structures périphériques dégagées à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci : cinq fossés et trois trous de poteaux, sont soit pour les premiers postérieurs à cette occupation (époques moderne ou contemporaine), soit pour les seconds sans attribution chronologique.

Les résultats de ce diagnostic alimentent donc le corpus des sites à enclos protohistoriques localisés au sud de la vallée de la Touvre. Ils peuvent être comparés aux occupations de Montrégner (Magnac-sur-Touvre), de Bel Air (l'Isle-d'Espagnac) ou du Champ des Rochers (Soyaux).

Quarante-deux trous de poteaux, isolés ou regroupés pour vingt-six d'entre eux en une nuée sans organisation apparente, sont par ailleurs dispersés dans l'emprise diagnostiquée. Neuf fosses et un réseau de fossés, vraisemblablement parcellaires, complètent le panel des structures dégagées au cours de cette opération. Aucun de ces creusements n'a livré de mobilier archéologique.

Gaëlle LAVOIX

Lavoix, 2013

Lavoix G. : *Les Réganes, Le Grand Plantier de Relette (Poitou-Charentes, Charente, Magnac-sur-Touvre)*, rapport de diagnostic ; Inrap GSO, Bègles, 2013, 76 p.

MANSLE Collège Alfred Renoleau

Le conseil général du département de la Charente a déposé une demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment au sein du collège Alfred Renoleau. Cette construction, destinée à abriter deux classes, est édifiée sur un seul niveau et repose sur une plate-forme en béton. L'entrée se fait par un auvent du côté intérieur de la cour de l'établissement. Enfin, un réseau d'évacuation des eaux pluviales est prévu sur le pourtour du bâtiment.

Cet aménagement de situe dans une zone archéologiquement sensible (Fig. 1). Tout d'abord, un croisement de voies antiques (Périgueux-Rom et Chassenon-Aulnay-de-Saintonge) est connu à 200 m au nord-est. Ensuite, un sanctuaire à deux temples enfermés dans une enceinte double et des structures associées à un réseau viaire ont été fouillés à 200 m au sud-ouest de l'emprise du projet. Enfin, des traces sporadiques d'occupations néolithique et protohistorique ont été mises en évidence par la découverte de mobilier et de traces d'enclos fossoyés.

C'est dans ce contexte que se situe l'emprise du projet. Le diagnostic a été réalisé en deux jours. La surface décapée est de 153 m² et un micro sondage a permis d'atteindre le substrat à 3,20 m de profondeur (Fig. 2).

Cinq niveaux ont été mis en évidence. Il s'agit essentiellement de couches de remblais. La première, épaisse de 0,80 m, se caractérise par une importante hétérogénéité (poches d'argile, zones de chablis...). Elle ne contient que du mobilier contemporain (fioles d'encre en verre, bouts de bâches, porcelaine, faïence). La deuxième est un niveau de marne beige épais de 0,90 m. Ces deux couches ont servi à remblayer une zone très humide, aux abords du cours d'eau de la Doue.



Figure 2 : Mansle, vue générale du site de diagnostic (Cliché : CG16).

Le niveau sous-jacent est constitué de tourbe noire stérile en mobilier. Elle repose sur l'affleurement de graviers noyé sous l'eau d'infiltration, issue de la couche de tourbe. Parmi

le mobilier exhumé en partie supérieure, il est à signaler un bloc parallélépipédique long de 0,81 m, large de 0,35 m et épais de 0,34 m. Sur le petit côté conservé, on observe une

saignée peu profonde, longue de 30 cm et large de 1,50 cm .

Le diagnostic n'a donc révélé aucune structure ni aucun mobilier qui pourrait se rattacher aux vestiges environnants, notamment d'époque antique.

Sandra SICARD

Sicard, 2013

Sicard S. : Mansle, collège Alfred Renoleau (Charente 16), rapport final d'opération de diagnostic préventif, conseil général du département de la Charente, SRA Poitou-Charentes, 2013.

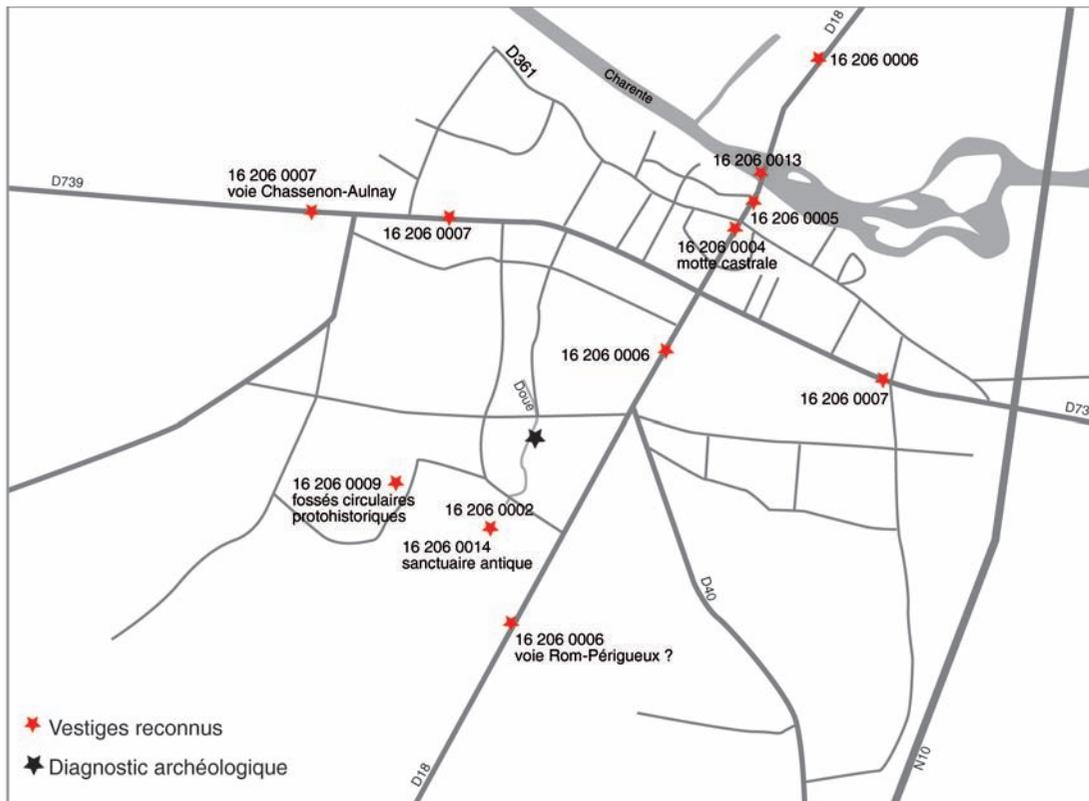


Figure 1 : Mansle, emplacement des vestiges antiques autour de la zone diagnostic (DAO d'après la carte des sites recensés sur Patriarche par le SRA).

Paléolithique

MARILLAC-LE-FRANC Les Pradelles

Aux Pradelles, le projet pour l'année 2013 comportait en premier à lieu l'organisation du dernier *workshop*, à Marillac-le-Franc, pour confronter et présenter les résultats des différentes spécialités/disciplines impliquées dans l'étude du site et finaliser le sommaire de la monographie. Devait par ailleurs être réalisée la protection de la base de la séquence lithostratigraphique du locus est contre les dégradations naturelles et les visites indésirables.

Le *workshop* s'est déroulé dans la maison des associations de Marillac-le-Franc. Il a regroupé quatorze membres de l'équipe scientifique : C. Beauval, S. Costamagno, M. Frouin, M. D. Garralda, E.-M. Geigl, Ch. Lahaye, A. E. Mann, B. Maureille, L. Meignen, A. Royer, J.-P. Texier, A. Turq et B. Vandermeersch. Étaient également invités un ancien membre de l'équipe (Fr. Lacrampe-Cuyaubère) et deux de nos principales aides sur le terrain (Ch. Macaulay et C. Martofel).

Nous considérons que ce *workshop* a été un réel succès scientifique : il a en effet été marqué par des avancées importantes sur l'historique du site (grâce au don de B. Vandermeersch de la totalité de ses archives), sur de nombreuses questions importantes, telles que les comportements des néandertaliens (grâce à l'étude du matériel lithique et diverses analyses en cours), la question du can-

nibalisme aux Pradelles (qui reste très discutée), la chronologie des occupations de très courtes durées durant le Moustérien (qui amène à réfléchir plus largement sur le comportement des néandertaliens artisans du Moustérien de type Quina dans le sud-ouest de la France), la chronologie absolue des dépôts (plutôt au début du stade isotopique 3 que durant le 4), etc.

Pendant la durée du *workshop* quelques volontaires étaient en charge de la poursuite du tri des refus de tamis, activité ingrate mais au combien importante dans ce gisement.

Le second objectif était la protection de la base de la séquence lithostratigraphique du locus est (voir fig.). Rappelons qu'entre 1981 et 2000 cette même base de séquence avait été presque intégralement détruite sur un mètre de profondeur par des fouilleurs clandestins, ce qui avait entraîné la perte de beaucoup de matériel archéologique, la dégradation d'au moins un vestige humain et, étant donné la richesse (que nous avons mis en évidence lors de notre projet) du gisement en ce type de matériel (certes très fragmenté et dispersé au sein du remplissage) la probable disparition de nombreux autres.

Ce travail de protection a été réalisé grâce au concours d'une petite équipe de fouilleurs bénévoles (C. Martofel, E. Le Vraux, M. Matu, M. Pelletier, E. Puech) et à l'aide de deux employés municipaux (S. Jallas et J.-Ph. Lamy) de Marillac-le-Franc.

Nous tenons à tous les remercier très sincèrement. Auparavant un relevé photogrammétrique du gisement avait été réalisé sous la direction de Fr. Lacompe-Cuyaubère (Archéosphère – Bordeaux).

À l'initiative du SRA, les prochaines interventions sur le site auront pour but d'assurer la conservation et la protection optimales et pérennes des vestiges.



Marillac-le-Franc, Les Pradelles, locus est : vue de la séquence lithostratigraphique avec l'identification des principaux lithofaciés avant sa protection (Cliché : B. Maureille).

Bruno MAUREILLE et Alan E. MANN

Maureille et al., 2013

Maureille B., Mussini C., Garralda M. D., Mann A. E. : *Nouveaux restes humains moustériens des Pradelles (Marillac-le-Franc) et synthèse sur la collection paléanthropologique issue des fouilles 2001-2012*. Actes des 1838èmes journées de la société d'Anthropologie de Paris (Paris, 23-25 Janvier 2012), BMSAP, vol. 25, sup. 1 : S30, 2013.

Royer, 2013

Royer A. : *Étude paléoenvironnementale et paléoclimatique du Pléistocène supérieur du Sud-Ouest de la France, à partir d'analyses comparées d'associations fauniques et de*

biogéochimies effectuées sur les micromammifères. Discussion à partir des sites, principalement des Pradelles (Charente), et complémentairement de Bois Roche (Charente) et du Taillis-des-Coteaux (Vienne). Thèse de l'école pratique des Hautes Études, mention « systèmes intégrés, environnement, biodiversité », 2013, 419 p.

Royer et al, 2013a

Royer A., Lecuyer Ch., Montuire S., Amiot R., Legendre S., Cuenca-Besco G., Jeannet M., Martineau Fr. « :What does the oxygen isotope composition of rodent teeth record ? » *Earth and Planetary Science letters*, 361, 2013 p. 258-271.

Royer et al. 2013b

Royer A., Lecuyer Ch., Montuire S., Escarguel G., Fourel Fr., Mann A., Maureille B. : « Late Pleistocene (MIS 3–4) climate inferred from micromammal communities and $\delta^{18}O$ of rodents from Les Pradelles, France. » *Quaternary research*, vol. 80, 2013, p. 113-124.

Moyen Âge

Temps modernes

NANTEUIL-EN-VALLÉE Abbaye Saint-Pierre

Le programme d'étude triennal de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée s'est achevé en 2013 avec plusieurs interventions cumulées. Tout d'abord, aux mois de juin et juillet, Adrien Camus et Vivien Mathé ont effectué des prospections géophysiques. Ensuite, pendant les deux dernières semaines d'août, vingt personnes ont été encadrées par Jean-Luc Piat et Patrick Bouvart. Elles ont poursuivi les relevés, les

enregistrements et la fouille de trois entités : l'église abbatiale, un édifice dénommé « trésor » et un autre appelé « les grands greniers ». Au cours de cette opération, l'analyse structurelle d'une charpente a été confiée à deux étudiants-stagiaires, Camille Marguerite et Jeremy Leclerc. Elle a abouti à la détermination de plusieurs phases. Des pièces de bois appartenant à deux d'entre elles ont ultérieurement

fait l'objet d'une vingtaine de prélèvements par Christelle Bélingard, en vue d'une datation par dendrochronologie. Parallèlement à cela, des découvertes dans les archives de l'évêché de Poitiers ont enrichi la documentation disponible. Un « Plan géométrique de l'enceinte de la ci-devant abbaye de Nanteuil divisé en sept lots » nous renseigne sur l'état du site à la fin du XVIII^e s. (Fig. 1). Il complète les sources réunies par notre collaborateur Jean-François Comte.

À l'heure de la rédaction de cette notice, tous les résultats ne sont pas encore réunis. Les interprétations et datations suggérées ne sont donc pas définitives.

Trois méthodes géophysiques ont été mises en œuvre. Une prospection électromagnétique EM38-MK2 a couvert 4 000 m². Une prospection électrique RM15 a été effectuée sur 1 200 m² à deux profondeurs d'investigation : 1 et 2 m. Les résultats donnent une cartographie horizontale. Enfin, trois pseudos-sections électriques ont été réalisées, avec pour chacune d'elles, une acquisition en période humide (mi-juin 2013) et une autre en période sèche (fin juillet 2013). L'objectif de cet ensemble d'opérations était d'obtenir des informations à partir de techniques non invasives sur des zones non fouillées de l'abbaye. Les principaux enjeux étaient d'affiner les connaissances relatives à la topographie des bâtiments monastiques et d'appréhender le réseau hydraulique.

Des problèmes de positionnement GPS rendent les résultats de la prospection électromagnétique difficilement exploitables. En revanche, les cartographies électriques sont assez explicites. Une résistivité très élevée du sous-sol marque l'emprise du bras de transept « nord » (Fig. 2). Des maçonneries pourraient subsister à moins d'un mètre de profondeur. Dans le prolongement vers l'est, l'espace figuré sur le plan du XVIII^e s., une hypothétique salle capitulaire, n'est plus identifiable. Il semble recouvert par des remblais très conducteurs, sans doute des terres. Dans le secteur H, l'extrême conductivité du sol pourrait s'expliquer par une concentration d'eau naturellement drainée par la pente du coteau. À l'emplacement du cloître, les galeries ne se distinguent pas du préau. Les élévations conservées en périphérie attestent la présence de 1,5 à 2 m d'épaisseur de gravats sur le sol médiéval. Un épierrement intensif est donc fortement probable. Le préau est occupé au centre par une anomalie de résistivité (G1) d'une surface rectangulaire d'environ 5 sur 9 m. À environ 2 m de profondeur, elle semble reliée à une autre anomalie G3. L'hypothèse privilégiée est celle d'un bassin alimenté par une canalisation captant une source au pied du coteau. Les deux anomalies G7 et G8 correspondraient à des zones d'infiltration d'eau susceptibles d'envoyer l'aire du cloître. Les gravats dans l'église ont une capacité drainante ou une forte densité en chaux leur conférant une résistivité supérieure aux remblais du cloître. Les seuils ne sont cependant



Figure 1 : Nanteuil, plan géométrique de l'enceinte de l'abbaye, archives de l'évêché de Poitiers, carton Ruffec (Cliché : G. Quintrie Lmaothe).

pas assez élevés pour concorder avec des vestiges de maçonneries. La récupération des matériaux lors du démantèlement de l'édifice semble avoir été radicale. Le mur nord de la nef et les supports internes sont totalement imperceptibles. Une forte résistivité offre un contraste longiligne contre le mur sud de la nef (E1). Elle répond très certainement à la nature des gravats entassés dans cette zone, tandis que l'eau se fraie un passage dans l'axe de la nef.

Les pseudos-sections sont cohérentes avec les cartographies électriques. Celle réalisée sur l'église (PS1) signale la présence de remblais résistants et peut-être de maçonneries en surface (F1). La pseudo-section de la galerie occidentale du cloître (PS2) confirme l'existence de deux zones d'infiltration d'eau à travers le mur subsistant. La troisième pseudo-section (PS3) montre deux zones de circulation préférentielle de l'eau en direction des « grands greniers ». Une structure bâtie est très nettement individualisée par sa résistivité accentuée. Il s'agirait *a priori* d'une adduction d'eau alimentant un bassin à l'intérieur de l'édifice.

Les fouilles du chevet de l'église ont été limitées à quelques sépultures repérées l'année précédente et à un sondage

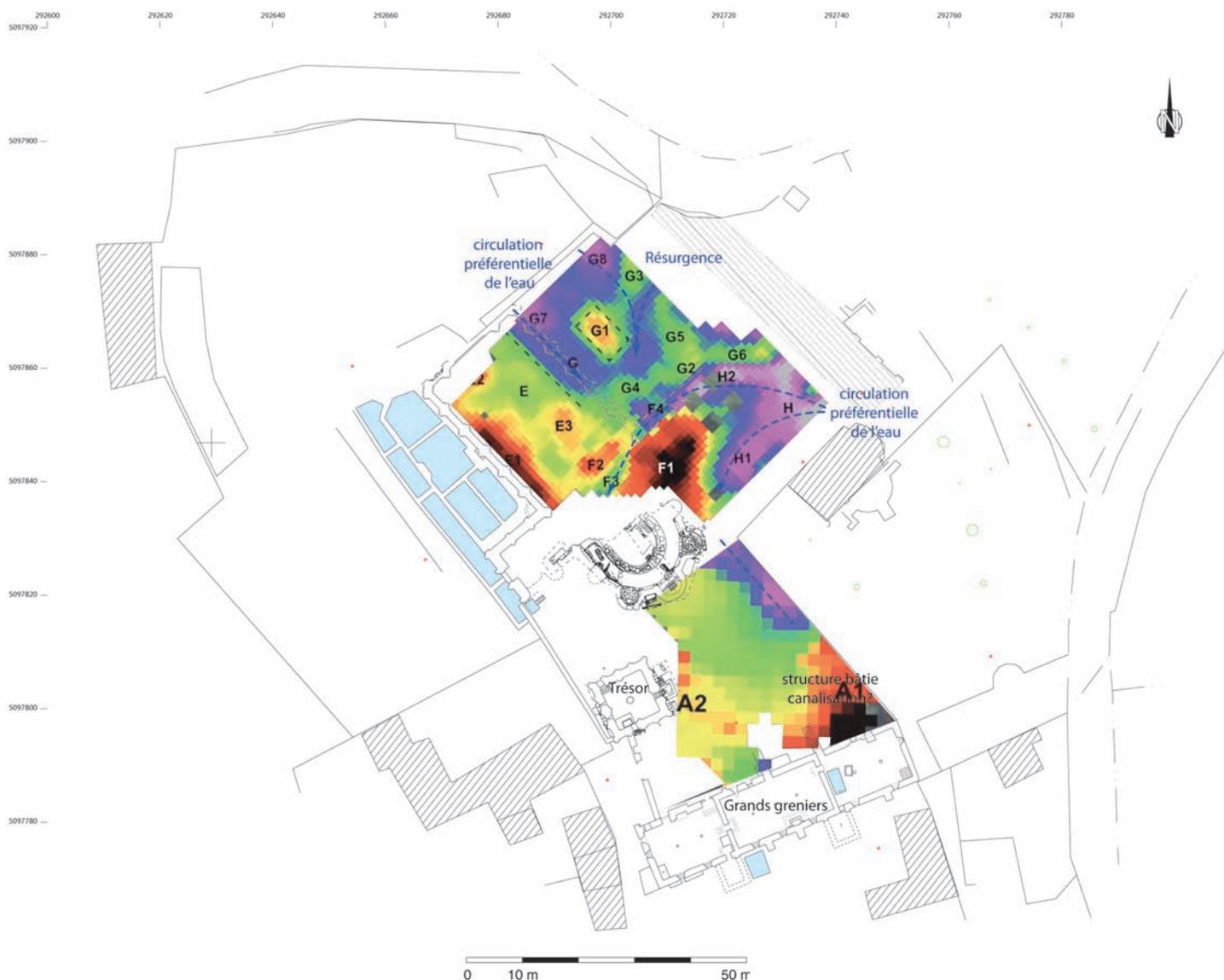


Figure 2 : Nanteuil, synthèse des prospections géophysiques menées sur le site (Relevés : ULR Valor).

profond dans la chapelle axiale. Les nouvelles informations collectées n'ont pas modifié la chronologie relative ni apporté d'indice de datation. Aucune découverte ne documente les phases de l'Antiquité (phases I à III). À titre de rappel, cette période d'occupation est actuellement établie à partir d'un faible lot de tessons estimé du milieu du I^{er} ou du II^e s. L'une des inhumations fouillées (Sép13) est attribuée à la phase IV, celle marquée par l'implantation d'un



Figure 3 : Nanteuil, vue de la sépulture 13 (Cliché : P. Bouvart).

espace funéraire aux limites encore méconnues. L'architecture funéraire correspond à un coffre de pierres avec logette céphalique, protégé par des dalles jointes au mortier de chaux. Son antériorité par rapport à la tranchée de fondation du déambulatoire est sans équivoque (Fig. 3).

Le sondage dans la chapelle axiale a seulement renseigné la première étape de la construction de l'église (phase v). Toute la superficie de la chapelle, y compris le sol, est fondée sur des libages de calcaire noyés dans des déchets d'extraction de carrière. Il n'y a aucun aménagement marquant l'emplacement d'un autel primitif. L'absence d'indices complémentaires maintient l'hypothèse de datation entre le milieu du XI^e et le début du XII^e s.

Une première observation des vestiges en élévation a révélé une tourelle arasée à la jonction entre le bras de transept « sud » et la nef, ainsi qu'un chaînage d'attente dans le parement de la 3^e travée de la nef. La construction de l'église pourrait donc être décomposée en deux étapes supplémentaires (phases vd et ve).

Des sondages internes et périphériques ont enrichi l'étude de bâti du « trésor ». Les deux *oculi* dans les voûtes serviraient dès l'origine à descendre des luminaires depuis la chapelle située à l'étage (Fig. 4). Au rez-de-chaussée, les deux baies de la façade sud-ouest n'entretiennent aucune



Figure 4 : Nanteuil, oculus avec un gond en fer serti de plomb
(Cliché : J.-L. Piat).

relation avec la voie desservant le portail sud de l'église. Aucune n'a pu jouer le rôle de *fenestella*. L'éclairage a donc volontairement été optimisé aux dernières heures de la journée. À l'intérieur, la transition entre le passage dans l'épaisseur du mur et le niveau de sol primitif s'opérait vraisemblablement avec une structure en bois de type escabeau. Le sol initial était sans doute un dallage, que le sondage a révélé comme partiellement arraché. Son exhaussement est certainement une solution apportée à une persistance de remontée des eaux. Le dallage actuel réemploie des blocs lapidaires conservant des modénatures. Sous celui-ci, les remontées d'eau n'ont pas empêché l'inhumation de deux individus face à l'autel actuel. Les données sont encore insuffisantes pour proposer une datation pour cette transformation, bien qu'elle soit antérieure au percement de la porte de l'angle sud-ouest, dont l'escalier d'accès aboutit sur le dallage actuel. En revanche, de nouvelles interprétations contribuent à la formulation d'une hypothèse de chronologie de la construction. Le « trésor » pourrait correspondre à la chapelle Sainte-Catherine fondée en 1201 par Hyrvoix, seigneur de Ruffec et Posquerie, son épouse, dans l'abbaye de Nanteuil. Les similarités constatées avec les chapelles Sainte-Catherine de Roncevaux et de Fontevraud permettraient d'identifier le niveau inférieur comme un charnier. Ces édifices auraient une fonction funéraire, mais serviraient également de cadre à la mise en scène de mystères. De ce point de vue, la construction de Nanteuil-en-Vallée concorderait peut-être avec la diffusion d'un poème intitulé « La passion de Sainte-Catherine d'Alexandrie ». Un exemplaire conservé dans la bibliothèque municipale de Tours est attribué à Aumeric, un moine dont l'origine poitevine est attestée.

L'étude des élévations des « grands greniers » aboutit actuellement à la détermination de neuf phases, la première pouvant être décomposée en deux étapes. La construction primitive comprend un édifice de 50,50 m de long et 11,45 m de large (Fig. 5). L'intérieur est divisé en trois espaces distincts par deux murs de refend. Deux petits volumes sont adjacents au sud. L'ensemble s'élève sur deux niveaux.

Superposées au centre, les salles les plus vastes ont une superficie de 170 m² chacune. Les dimensions leur confèrent une certaine importance, mais elles sont dépourvues de cheminées, contrairement aux espaces latéraux qui en possèdent à tous les niveaux. La disposition des ouvertures désigne ces derniers comme des parties privatives. Plusieurs hypothèses sont émises quant à leur affectation respective : logis de l'abbé avec cuisine particulière et *magna aula*, hébergement pour l'archiprêtre de Ruffec, qualifié de juge ordinaire de la cour de Nanteuil en 1288 ou encore, lieu de résidence temporaire pour la famille des seigneurs de Ruffec.

Un important effondrement de murs est identifié (phase 2). Les reconstructions modifient toutes les charpentes, mais se caractérisent pas des remplois massifs (phase 3). Ensuite, plusieurs décors peints se succèdent et se superpo-



Figure 5 : Nanteuil, façade nord des « grands greniers »
(Cliché : Hadès).

sent. Le dernier comprend un ensemble héraldique (phase 4), dont l'étude sera prochainement réalisée par Laurent Hablot, maître de conférences à l'université de Poitiers et membre du CESCO. Un incendie détruit un escalier contre la façade sud (phase 5). Son origine, accidentelle ou intentionnelle, n'est pas déterminée. Il pourrait constituer un témoignage des destructions imputées aux anglo-gascons au début du xv^e s. Des modifications d'ouvertures effectuées à la fin du xv^e ou au début du xvi^e s. résulteraient peut-être d'une volonté de restaurer et réorganiser la clôture monastique (phase 6). Elles précèdent la transformation en « grands greniers » (phase 7). Les deux dernières phases regroupent quelques modifications tardives et les restaurations effectuées au xx^e s. (phase 8 et 9).

La somme des interventions nécessaires pour finir d'appréhender l'ensemble abbatial nous invite à poursuivre les investigations, qui permettront notamment de réunir les contributions de Christelle Belingard, Laurent Hablot et Jean-François Comte.

Jean-Luc PIAT, Patrick BOUVART,
Jeremy LECLERC et Camille MARGUERITE

PUYRÉAUX

La Petite Moussigère

Néolithique

Protohistoire

Moyen Âge

Dans le cadre des travaux liés à la mise aux normes de la RN10 entre Mansle et Tourriers, une fouille de 3 300 m² a été prescrite par le SRA Poitou-Charentes sur la commune de Puyréaux. Le site est implanté en bas de pente, au nord d'une carrière exploitant un calcaire sublithographique en banc alternant avec des niveaux marneux.

Outre la présence de structures en creux, il avait été suspecté lors du diagnostic un niveau de sol néolithique matérialisé par la présence constante de tessons céramiques. L'un des enjeux de la fouille tenait notamment à la caractérisation de ce possible niveau de sol.

L'opération de fouille s'est étalée sur six semaines. Dans un premier temps, 12 tranchées ont été effectuées à la pelle mécanique en limite d'emprise afin de comprendre la dynamique géomorphologique du site. Ces études préliminaires ont mis en évidence que l'occupation s'implantait sur d'anciennes berges de la Charente et que celles-ci ont

été recouvertes par des dépôts de pente. Sur certains secteurs localisés, un niveau ténu de pédogénèse a été observé, entre les dépôts de pente et les niveaux liés aux apports de la Charente dans lesquels ont été creusées les structures.

Afin de préciser la nature du niveau de sol suspecté et sa spatialisation, il a été procédé, durant tout le décapage mécanique, à un enregistrement systématique de la position du mobilier au tachéomètre. Les données altimétriques issues de ces relevés, distinguées par la fragmentation du mobilier, ont été croisées aux observations géomorphologiques (Fig. 1). Cette analyse a confirmé en premier lieu la présence d'un niveau de colluvionnement, au sein duquel le mobilier est représentatif des périodes du Néolithique jusqu'aux périodes médiévales voire modernes et dont la fragmentation est aléatoire. Elles ont surtout mis en évidence que le mince niveau de pédogénèse contenait un

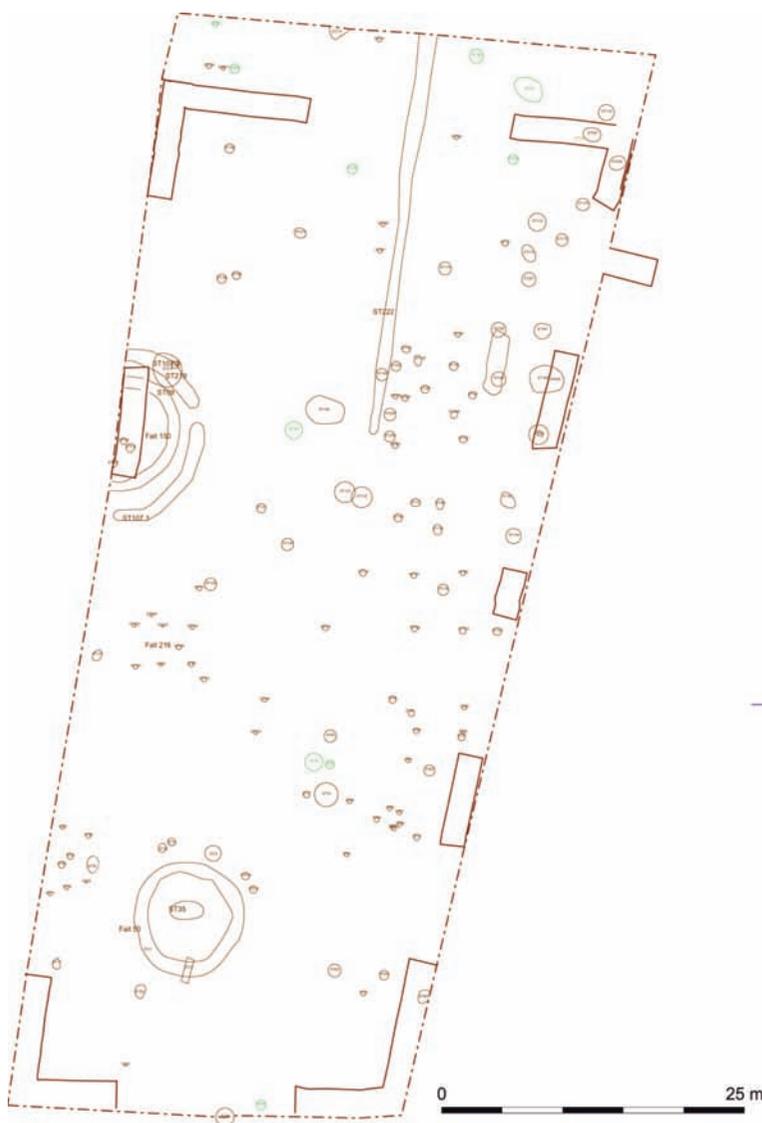


Figure 1 : Puyréaux, mobilier de l'UPS 7 et courbes de niveaux calculées à partir des données géomorphologiques et de la spatialisation du mobilier (Cliché ; ©PaleOtime).



Figure 2 : Puyréaux, plan du site de la Petite Moussigère (Cliché ; ©PaleOtime).

mobilier plus homogène et que les structures s'ouvrent dans ce niveau lorsqu'il est décelable. On observe toutefois que ce phénomène de pédogénèse a altéré les niveaux d'ouverture des fosses et fossés, rendant ardue la lecture de l'apparition des structures, et que du mobilier céramique et lithique y est piégé. Si ce niveau de pédogénèse est bien lié à l'occupation du site, il nous est difficile toutefois de caractériser celui-ci comme étant un sol à proprement parler, aucun niveau de circulation n'ayant été mis en évidence.

231 structures creusées ont été identifiées, dont la nature mais aussi la périodisation se sont avérées diversifiées (Fig.2).

Un ensemble de trous de poteaux, exempt de mobilier d'autant, dessine le plan d'un bâtiment à l'ouest de l'emprise de la fouille. À l'est de l'emprise, plusieurs trous de poteaux contenant un système de calage en calcaire local ont été mis en évidence. De grandes fosses liées à du rejet de combustion ont également été fouillées. Le mobilier céramique étant en cours d'étude, il ne nous est pour le moment pas possible de déterminer si ces structures sont liées à une occupation néolithique ou protohistorique.

Un ensemble de fosses a livré un fragment de hache polie, une hache taillée (Fig.3), ainsi qu'un microvase à fond rond, de forme sphérique surmonté d'un petit col. Nous proposons pour le moment de dater ces structures du Néolithique.

Un ensemble constitué d'un enclos annulaire, au centre duquel a été creusée une fosse ovale, est à mettre en relation avec les enclos funéraires datés de l'âge du Bronze et situés à 3 km sur le site des Marais (Coupey, Gomez De Soto, 2013). La fosse interne a livré une couronne de dent humaine (molaire).



Figure 3 : Puyréaux, hache taillée trouvée dans un trou de poteaux (Cliché ; ©PaleOtime).

Une aire de fosses et de trous de poteaux sont à dater de l'âge du Fer, ainsi qu'un double enclos constitué d'un fossé externe discontinu à profil en « Y », conservé sur presque 1 m de profondeur et d'un fossé interne continu à profil en « U » conservé sur 30 cm de profondeur. Une partie du fossé externe était recoupée par une fosse médiévale contenant les restes d'au moins deux équidés.

La plupart des structures contiennent du mobilier céramique peu caractéristique et il a été souvent difficile de déterminer sur le moment s'il s'agissait de structures néolithiques ou protohistoriques. Nous espérons que les études typologiques et technologique du mobilier céramique permettront d'apporter des éléments de réponses.

Le site de la Petite Moussigère a ainsi été occupé à différents moments. Les occupations néolithiques sont les moins évidentes à mettre en avant. Les occupations majeures du site sont liées d'une part à un ensemble funéraire datant de l'âge du Bronze, faisant écho à la nécropole du site des Marais située à quelques kilomètres, d'autre part à un double enclos à dater de l'âge du Fer et dont la fonction est difficile à caractériser, notamment en raison du fait que celui-ci était pour moitié à l'extérieur de l'emprise de fouilles.

Johanna RECCHIA, Aurélie AJAS,
Jean-Baptiste CAVERNE et Léa ROUX

Coupey, Gomez De Soto, 2013

Coupey, A.-S., Gomez De Soto, J. : « Enclos funéraire du Bronze ancien des Marais à Puyréaux (Charente) », *Bulletin APRAB*, 2013, pp. 28-31.

Recchia, à paraître

Recchia J. (Dir.), *Rapport final d'opération de fouille préventive du site de la Petite Moussigère à Puyréaux, Charente, Poitou-Charentes*, rapport final d'opération de fouille préventive, à paraître.

Paléolithique
Antiquité

REIGNAC À CHEVANCEAUX Route nationale 10 phases 1 et 2

Moyen Âge
Temps modernes

L'intervention de diagnostic Reignac - RN10, réalisée au début de l'année 2013, est liée à la mise en 2 x 2 voies de la RN10 entre les communes de Reignac et de Chevanceaux. L'emprise de l'intervention représente 961 846 m² répartis sur une distance linéaire d'un peu plus de 10 km. Les terrains étaient essentiellement occupés par des bois et des prairies, dans différentes configurations de reliefs (talweg, crêtes, zone planes). Les 1 095 sondages ont révélés 190 indices anthropiques, parmi lesquels se distinguent cinq indices de sites significatifs.

Des indices d'occupation paléolithique ont été caractérisés aux lieux-dits Chez Siraud et Les Prés Neufs (Chantillac). Ils ont livré des amas de débitage, dont l'étude (C. Fourloubey) permet d'identifier leurs caractéristiques technologiques, chronologiques et économiques. Leur datation s'échelonne entre le Paléolithique moyen (Moustérien) et le Paléolithique supérieur (Magdalénien).

Le site du Terrier de Boutrie (Touvérac) correspond à différents segments de fossés qui déterminent un enclos (100 m x 60 m). De nombreuses scories ont été découvertes dans le comblement des fossés. Elles appartiennent à toutes les phases de travail du métal : réduction, forge, four. Des

épandages de mobilier, contenant également des scories, situés à proximité immédiate de l'enclos permettent de proposer une datation antique, sans précision. L'enclos n'a révélé aucune structure à l'intérieur de son emprise mais deux indices (fosses ?) se situent à proximité de son côté occidental. L'hypothèse d'une occupation liée à une activité paléoméallurgique est envisageable, mais les vestiges sont très arasés.

Au lieu-dit Chez Marot (Reignac), ont été mises au jour plusieurs fosses, ainsi que quelques fossés associés aux fondations d'une petite construction. Le mobilier recueilli permet de situer cette petite occupation rurale à la fin du xiv^e/début xv^e s. Ce site a fait l'objet d'une fouille préventive en fin d'année 2013 (voir notice Reignac dans cette édition).

Au lieu-dit Les Landes de la Cossarde (Touvérac), a été caractérisé un regroupement de quelques fosses qui livrent du mobilier attribuable à l'époque moderne (xvi^e s.). La surface observée lors du diagnostic ne permet pas de proposer une interprétation autre que celle de dépotoirs, peut-être en lien avec une occupation proche non identifiée.

Laurent GRIMBERT

Moyen Âge

REIGNAC Chez Marot

Le lieu-dit Chez Marot situé au sud-ouest du département de la Charente appartient à la commune de Reignac, non loin de Barbezieux qui se trouve à 5 km plus au nord. L'occupation a été identifiée au printemps 2013, lors du diagnostic réalisé dans le cadre du projet de mise à 2 x 2 voies de la route nationale entre Reignac et Chevanceaux (L. Grimbert, cf notice « Route nationale10 » dans cette édi-



Figure 1 : Reignac, vue d'ensemble depuis le nord du bâtiment et de ses cinq espaces (Cliché : B. Garros).

tion). L'intérêt scientifique suscité par ces vestiges du Moyen Âge a été à l'origine d'une prescription édictée par le SRA Poitou-Charentes sur une superficie de 2 500 m², afin de renseigner plus précisément la nature de l'occupation.

L'emprise prend place sur la rive droite du Trèfle, affluent de la Seugne. Le site s'inscrit à l'interface des deux formations géologiques principales de la région : d'une part, les calcaires constituant le pied des versants et des plaines, d'autre part les horizons détritiques du Tertiaire formant les collines et les versants. Dans le cas étudié, le calcaire Campanien, peu induré, occupe la partie sud-ouest, tandis que



Figure 2 : Reignac, niveau d'occupation de la pièce A (Cliché : B. Garros).

les dépôts tertiaires recouvrent le nord-est de l'emprise. Le site, en fond de talweg, s'étend sur le versant d'une ancienne vallée et adopte le profil est-ouest de ce dernier. Les vestiges apparaissent entre 110 et 115 m NGF sous des colluvionnements, d'une puissance de 0,20 m à 1 m, provenant de l'érosion d'un replat sus-jacent.

La phase de terrain s'est achevée en décembre 2013 et l'analyse des données sera réalisée en 2014. La présente notice ne fait donc pas état de résultats aboutis et doit être considérée comme un bilan provisoire. Cependant, les pre-



Figure 3 : Reignac, au premier plan, à droite, l'espace D et les structures en creux (silos) composant cette pièce (Cliché : B. Garros).

miers résultats scientifiques sont positifs. La fouille a permis de compléter de manière significative les données du diagnostic, en mettant au jour un peu moins de 400 entités révélant une certaine hétérogénéité typologique. On recense des silos, des fosses dépotoirs à rejets alimentaires, des foyers, des fossés, deux bâtiments d'une dizaine de mètres carrés ainsi que des amas de tuiles structurés. L'occupation s'illustre plus spécifiquement par la présence d'un édifice de 200 m², composé de cinq espaces, associé à un souterrain (Fig. 1). Le mobilier découvert, notamment céramique, révèle une homogénéité, dont l'intervalle moyen couvre la seconde moitié du XIV^e et le XV^e s.

Le bâtiment principal est érigé sur l'apex du substratum, en limite de transition sédimentaire. Il mesure 21 m de long pour 10 m de large et présente une orientation nord-est/sud-ouest, identique à la déclivité du terrain. Les éléments recueillis permettent d'esquisser avec prudence une première ébauche de phasage, sur la base de quatre états marqués par deux architectures distinctes.

La première séquence est matérialisée par un décaissement préalable du substratum sur une dizaine de centimètres de profondeur et par une structure porteuse ancrée dans le sol. Les poteaux soigneusement agencés ont un entraxe de un mètre. La séparation entre les espaces A et B prend, elle, la forme d'un mur-bahut taillé dans une veine argilo-sableuse naturelle. L'édifice connaît un premier réaménagement avec la réalisation d'un fossé drainant périphérique, qui entraîne le déplacement des poteaux vers l'intérieur, réduisant ainsi l'emprise de la pièce A. Cette dernière connaît une phase d'abandon au cours du troisième état, qui se caractérise par une couche charbonneuse dans laquelle ont été retrouvées des sections de bois carbonisées, suggérant un incendie très localisé. Le dernier état marque



Figure 4 : Reignac, vue d'ensemble du souterrain avec au premier plan l'entrée depuis l'espace D (Cliché : B. Garros).

une rénovation du bâti et plus spécifiquement des pièces A, B et C. À cet égard, elle tire certainement les enseignements des séquences antérieures, en mettant hors sol les huisseries porteuses au moyen de murs-bahuts faits en matériaux locaux remaniés. Ces derniers, larges d'une soixantaine de centimètres, devaient supporter un dispositif établi sur sablières basses. À cette occasion, le pignon nord est complété d'un second fossé, en relation avec celui qui longe la façade occidentale. Les écoulements d'eau sont récupérés et évacués par un troisième fossé d'axe sud-est/nord-ouest. Ce dernier constitue par ailleurs la seule limite méridionale visible du bâtiment. Si le rôle d'assainissement semble avéré, l'hypothèse d'une fonctionnalité parcellaire pour ce dernier ne peut être définitivement écartée au regard de la fenêtre d'observation limitée.

Les pièces A et B sont de loin les mieux préservées. Elles mesurent respectivement 3,30 m x 6,30 m et 3,10 m x 7,80 m. Elles présentent toutes deux des foyers adossés aux murs, comportant des recharges de la sole (Fig. 2). En outre, l'espace B présente les traces de plusieurs négatifs de poteaux et de piquets, témoignant d'aménagements intérieurs à vocation domestique. La communication horizontale est illustrée par deux ouvertures, figurées par des négatifs de poteaux. L'espace C est nettement moins intelligible, en raison d'une élévation conservée moins importante et très certainement d'un *modus operandi* architectural dépourvu d'ancrage au sol. La présence d'un reliquat de mur-bahut en petits moellons sur la façade ouest en constituerait

le témoin. La pièce D fait office de lieu de transition ; à la fois zone de stockage, illustrée par l'existence de quatre silos, et de passage pour accéder au souterrain (Fig. 3). Enfin l'espace E, largement incomplet, n'a pu être appréhendé qu'à partir d'un mur et de quelques structures en creux, sans que l'on puisse cerner avec plus de précision sa fonction.

Le souterrain complète le plan d'ensemble de cet habitat et s'étend sur une superficie d'un peu moins de 100 m², pour une profondeur de 3 m en dessous du sol du bâtiment (Fig. 4). Deux accès ont été identifiés. Le principal, depuis l'intérieur de la pièce D, prend la forme d'un étroit couloir coudé en descente, d'une quarantaine de centimètres de large, à l'embranchement très érodé. Le second accès se fait depuis l'extérieur de l'édifice. Il adopte une morphologie similaire, avec une voûte partiellement conservée sur un mètre de hauteur. En raison d'une inaccessibilité ou de son abandon, un troisième accès a été réalisé ultérieurement

juste au-dessus. Ces couloirs desservent cinq salles, dont la hauteur maximale atteint 1,50 m, avec des superficies comprises entre 1 et 6 m². L'une d'elles a conservé son puits d'extraction. La communication interne est illustrée notamment par une chatière ainsi qu'une fermeture à feuillure. En surface, la périphérie immédiate de l'édifice principal est occupée par deux bâtiments sur poteaux d'une dizaine de mètres carrés, de plans rectangulaire et carré. La morphologie et la localisation de ces entités plaideraient en faveur d'annexes domestiques ou artisanales.

L'emprise de fouille ne concerne qu'une partie du site. La répartition planimétrique des vestiges montre qu'ils s'étendent au-delà, au sud et au nord-est. Le contexte stratigraphique perçu et l'environnement adjacent permettent d'espérer une préservation de son extension.

Benoît GARROS

Moyen Âge

SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE Cour de la future mairie

Après l'achèvement de travaux d'enfouissement de réseaux (électrique, eau, téléphone) dans la cour de la future mairie, des sarcophages nous ont été signalés par M. Jean-Pierre Colin, premier adjoint au maire et Mme Patricia Bourry, bibliothécaire. Un relevé en plan et en coupe des principales structures ainsi qu'une couverture photos ont été réalisés.

Ce sont au total huit sarcophages – dont deux conservent leurs couvercles – qui ont été recensés dans les deux creusements principaux. Les cuves, d'orientation nord-est/sud-ouest, sont enfouies à une profondeur de 0,65m. Les squelettes d'adultes sont positionnés en décubitus dorsal, en fond de cuve. Des échantillons de calcaire ont été prélevés sur les huit cuves, en vue d'analyses futures.

Nous n'avons pas trouvé de matériel archéologique associé aux sépultures, néanmoins ces dernières sont probablement en relation avec l'ancienne chapelle du XI^e s. (bibliothèque actuelle) distante d'une dizaine de mètres de notre intervention.



Saint-Ciers-sur-Bonnieure, au premier plan les trois sarcophages en coupe dans la fosse d'épandage (Cliché : F. Blanchet).

Blanchet, 2013

Blanchet F. : *Saint-Ciers-sur-Bonnieure, cour de la future mairie*, rapport de suivi de travaux. Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 18 p.

François BLANCHET

SAINTE-SÈVÈRE

Forêt de Jarnac phase 2

Dans le cadre d'une nouvelle phase d'aménagement du pôle de traitement des déchets de la Calitom, un nouveau diagnostic a permis d'explorer une surface de 33 000 m² entre les deux zones explorées en 2011 au cœur de la forêt historique de Jarnac (Poirier *et al.*, 2011). Cette opération a eu pour objectifs de compléter l'information archéologique sur secteur « réputé vide », non loin du chemin des Romains (actuelle route départementale longeant la forêt), qui correspond probablement à la voie Agrippa d'une part, et d'expertiser le potentiel de cette formation boisée (cas rare dans la région Poitou-Charentes) en termes d'archéologie forestière.

Aucune information n'a été recensée. Ceci semble confirmer l'absence ou la rareté des vestiges archéologiques perma-

nents. Cependant, ce type d'expertise vient compléter utilement les approches de prospections terrestres de ces espaces peu étudiés mais très utiles dans l'histoire d'un finage local.

Philippe POIRIER

Poirier *et al.*, 2011

Poirier (P.) et Bambagion (F.) Bernard (R.), Courtay (E.), Jugieau (S.), Mialhe (V.), et Y'OI (W.) : *Poitou-Charentes, Charente, Forêt de Jarnac – Pôle déchets ouest Charente (phase 2011)*, rapport final de diagnostic, Inrap GSO, Bègles, 2011, 42 p.

VILLEBOIS-LAVALLETTE

Les Sigaluds Phase 1

Le projet d'une construction d'une zone d'activités économiques au lieu-dit Les Sigaluds à Villebois-Lavalette est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le projet est d'une superficie totale de 77 462 m². La phase 1 a concerné une

superficie de 31 390 m² ; elle s'est avérée entièrement négative.

David BRUNIE

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent

Néolithique

Ce projet collectif de recherche (2013-2015) intitulé « Nord-Charente au Néolithique moyen et récent (4500-2900 av. J.-C.) : enceintes fossoyées, sépultures mégalithiques et territoire » s'inscrit dans la continuité des travaux de fouilles programmées engagés en 2008 dans le nord du département de la Charente sur l'habitat fossoyé (enceinte de Bellevue à Chenommet : 2008-2011) et les sépultures mégalithiques (dolmen de la Petite Pérotte à Fontenille : 2012), dans une zone géographique ayant jusqu'alors peu bénéficié de recherches récentes sur la période néolithique (Ard *et al.* 2012, 2013, 2014).

Relevée dès la fin du XIX^e s., la richesse du haut cours de la Charente en monuments mégalithiques, concentrés autour de trois grandes nécropoles (Boixe, Chenon et Luxé-Fontenille), en fait un laboratoire d'étude extrêmement précieux pour la compréhension de l'occupation du territoire au cours du Néolithique moyen et récent dans le Centre-Ouest de la France, entre 4500 et 2900 avant notre ère.

Ce territoire compte des monuments quasi uniques en Europe occidentale par leurs dimensions (longs tumulus de Tusson et de la Folatière) ou leurs caractéristiques architecturales (porte à gonds de la Motte de la Jacquille).

L'absence de sites domestiques connus dans ce secteur apparaissait toutefois comme un handicap important à la mise en œuvre d'une analyse spatiale des territoires et de la vie quotidienne des communautés néolithiques. Les découvertes de plusieurs enceintes fossoyées en prospection aérienne ces dix dernières années ont offert des perspectives nouvelles de recherche, permettant notamment d'aborder la question des liens entre le monde des morts et le monde des vivants. La mise en œuvre de méthodes novatrices - ou peu développées pour cette période - dans le cadre des fouilles de Bellevue (décapage extensif de l'espace interne d'une enceinte, prospections géophysiques, analyse de territoire...), la constitution d'une équipe de recherche pluridisciplinaire et la mise en place d'un projet de

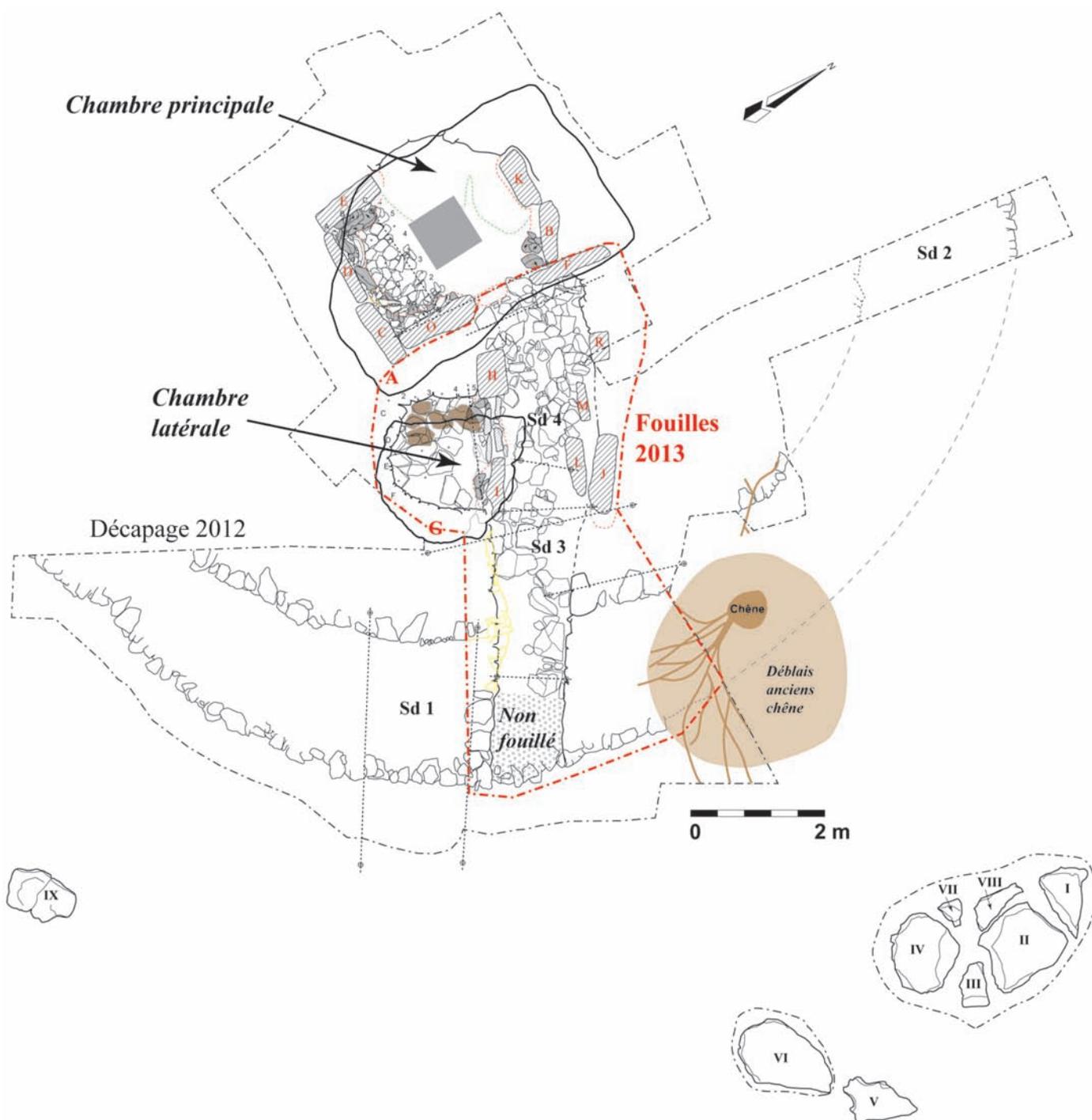


Figure 1 : Fontenille, dolmen de la Petite Pérotte (Charente) : plan général du monument et de l'emprise des fouilles 2012-2013 (DAO : V. Ard).

valorisation du patrimoine mégalithique du Ruffécois en partenariat avec la Drac de Poitou-Charentes et le Pays du Ruffécois, ont été l'occasion d'engager un projet collectif de recherche destiné à fédérer ces différents acteurs et à pérenniser la recherche sur le Néolithique de ce secteur. L'élargissement des collaborations à un partenariat original en 2012 avec l'Ensap (école nationale supérieure d'Architecture et de Paysage) de Bordeaux, chargée de proposer des projets de mise en valeur paysagère pérenne pour certains des monuments mégalithiques, ouvre également des fenêtres d'analyse, en particulier par les défrichements envisagés de sites tels que les longs tumulus de Tusson.

Ce projet, d'une durée de trois années, est donc destiné à poursuivre l'analyse approfondie et la publication des données recueillies lors des fouilles anciennes et récentes, tout en engageant de nouvelles opérations de prospection et

de fouilles ciblées. L'objectif est de proposer des pistes de réflexion et des modèles sur l'occupation du territoire et les modes de vie des populations néolithiques à l'échelle d'un micro-territoire, depuis le milieu du v^e millénaire jusqu'au début du iii^e millénaire avant notre ère (Néolithique moyen et récent), que l'on pourra inscrire ensuite dans une réflexion plus globale sur le Néolithique d'Europe atlantique.

Lors de cette première année du PCR, en 2013, les principales actions se sont concentrées autour de la préparation de la publication des fouilles de l'enceinte de Bellevue et d'opérations de terrain : fouilles archéologiques du dolmen de la Petite Pérotte à Fontenille et de l'enceinte de l'Echallette à Chenon, prospections géophysiques du tumulus de la Motte de la Jacquille et de l'enceinte du Peu à Charmé, par Vivien Mathé, François Lévêque et Adrien Camus (université de La Rochelle et ULR Valor).



Figure 2 : Fontenille, dolmen de la Petite Pérotte (Charente) : vue aérienne des fouilles 2013 par ballon captif (Cliché : E. Denis).

Dolmen de la Petite Pérotte

La seconde campagne de fouille menée en 2013 sur le dolmen de la Petite Pérotte a permis d'achever l'exploration du couloir et de mener la fouille de la petite chambre funéraire latérale découverte en 2013, grâce à la dépose de son imposante dalle de couverture. L'emplacement de cette chambre latérale, entre la ceinture interne du cairn et la chambre principale, est unique dans la région et le mobilier recueilli (écuelle carénée et armatures de flèche tranchantes à retouches abruptes) témoigne de dépôts dès le Néolithique moyen. Nous disposons désormais du plan quasi complet du monument dont la conservation exceptionnelle en fait d'ores et déjà un site de référence.

peu décevante, la datation au début du 4e millénaire (3900-3700 av. J.-C.) par le radiocarbone du creusement de cette enceinte à fossé et palissade simples, datation confirmée par le rare mobilier découvert, est un résultat extrêmement important. Il vient combler un vide documentaire dans un secteur où l'on ne connaissait que des monuments funéraires pour cette période. On soulignera que le creusement de l'enceinte de l'Echalette précède celui de l'enceinte de Bellevue, située juste en face sur la rive opposée de la Charente, dont le creusement est daté entre 3650 et 3500 av. J.-C. (Ard *et al.*, 2012). On dispose donc aujourd'hui de deux enceintes successives encadrant une nécropole utilisée au cours de ces deux périodes.

Enceinte de l'Echalette

Parallèlement, la fouille de l'enceinte de l'Echalette, située sur le même promontoire que la nécropole mégalithique de Chenon, avait pour objectif de caractériser et dater les deux structures fossoyées découvertes en 2008 par P. Joy. Pour ce faire, quatre tranchées ont été ouvertes au nord de l'enceinte. Le fossé le plus externe (F. I), de 4 à 2,5 m de large, n'est pas conservé dans toutes les tranchées, tout comme le petit fossé interne (F. II) qui s'avère être une tranchée de palissade. Bien que la médiocre conservation des structures soit un

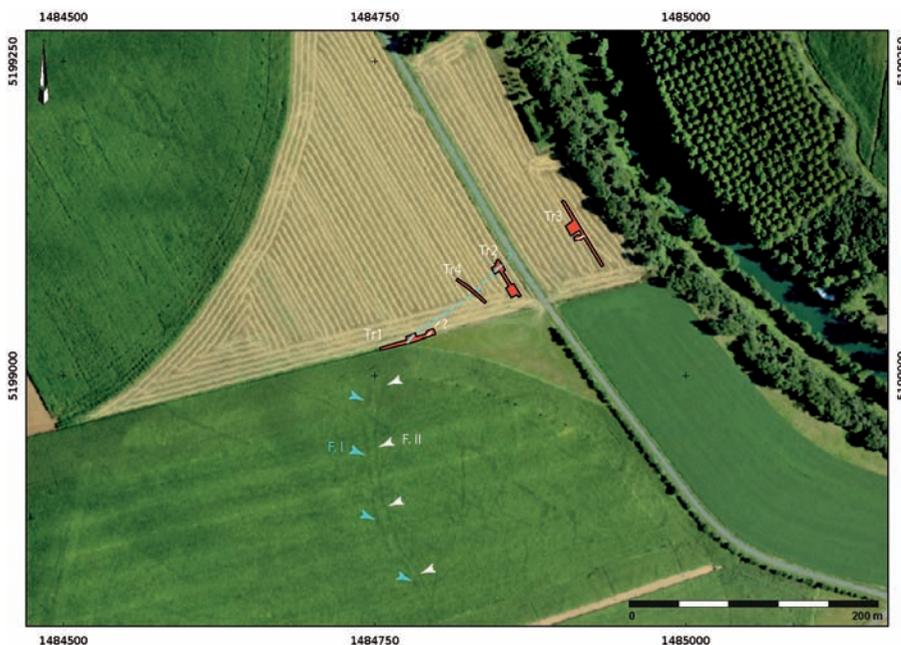


Figure 3 : Chenon, l'Echalette (Charente) : localisation des tranchées ouvertes au nord de l'enceinte fossoyée (topographie : V.-E. Leroux ; fond orthophotographique : IGN).

Lors de la seconde année du PCR, en 2014, nous nous attacherons notamment à inventorier les sites néolithiques du Nord-Charente, pour engager des analyses spatiales, et à mener plusieurs opérations de fouilles et de prospections géophysiques sur des sites funéraires et domestiques majeurs (Fontenille, Charmé et Tusson).

Vincent ARD

Ard *et al.*, 2012

Ard V., Bouchet E., Bréhard S., Donnart K., Fouéré P. et Papon J. : « Une enceinte à fossés interrompus de la culture Matignons sur le haut cours de la Charente : Bellevue à Chenommet (Charente). Objectifs, stratégie et premiers résultats des campagnes 2008 à 2010. » In: T. Perrin, I. Sénépart, J. Cauliez, E. Thirault et s. Bonnardin (dir.) - *Dynamismes rythmes évolutifs des sociétés de la préhistoire récente. Actualités de la*

recherche, *Actes des 9e Rencontres Méridionales de Pré-histoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne (17), 8-9 octobre 2010*, Toulouse, AEP (Archives d'écologie préhistorique), 2012, p. 117-134.

Ard et al. 2013

Ard V., Blin A., Bouchet E., Camus A., Leroux V.-E., Maitay C., Mathé V., Mens E., Onfray M., Papon J., Polloni A., Poncet D. et Véquaud B. : *Fontenille, dolmen de la Petite Pérotte (Charente) : étude d'une tombe de type angoumoisien. Fouille programmée annuelle 2012*. Rapport de fouille

programmée annuelle, DRAC - SRA Poitou-Charentes, 2013, 157 p.

Ard et al. 2014

Ard V., Blin A., Bouchet E., Bréhard S., Brejeon B., Camus A., Leroux V.-E., Mathé V., Mens E., Onfray M., Papon J., Polloni A. et Poncet D. : *Projet Collectif de Recherche. Le Nord-Charente au Néolithique moyen et récent : enceintes fossoyées, sépultures mégalithiques et territoires (4500-2900 av. J.-C.)*. Rapport intermédiaire de PCR 2013, DRAC - SRA Poitou-Charentes, 2014, 225 p.

Antiquité

Moyen Âge

FORÊT DOMANIALE DE LA BRACONNE

Les 15 sondages archéologiques menés en Charente ont concernés cinq sites métallurgiques (ferriers) et dix plate-formes de charbonnage. Tous sont situés en contexte forestier et dans des zones de production métallurgique, comme l'attestent les prospections inventaires et thématiques effectuées sur le territoire depuis 2010.

Le choix de ces sites résulte d'une volonté, celle de mettre en relation la métallurgie ancienne et la forêt. En effet, l'artisanat du fer est un sujet qui se prête tout particulièrement à cette approche, tant le besoin en combustible était primordial ; la forêt constituait assurément pour le métallurgiste un lieu d'approvisionnement. Par ces deux opérations archéologiques, il s'agissait donc de compléter la chronologie de l'activité métallurgique en Charente, de comparer des sites localisés dans différentes zones de production et de faire « une archéologie du milieu » et en particulier de la forêt.

La première opération archéologique réalisée a comporté l'ouverture de sondages sur quatre ferriers et deux plate-formes de charbonnage. L'étude des plate-formes de charbonnage, faite selon une approche méthodologique renouvelée, s'est révélée très concluante. Jusqu'alors, les prélèvements anthracologiques effectués sur ces sites se faisaient par décapages successifs – soit tous les 5 cm jusqu'au substrat – puisque qu'aucune stratigraphie ne pouvait *a priori*

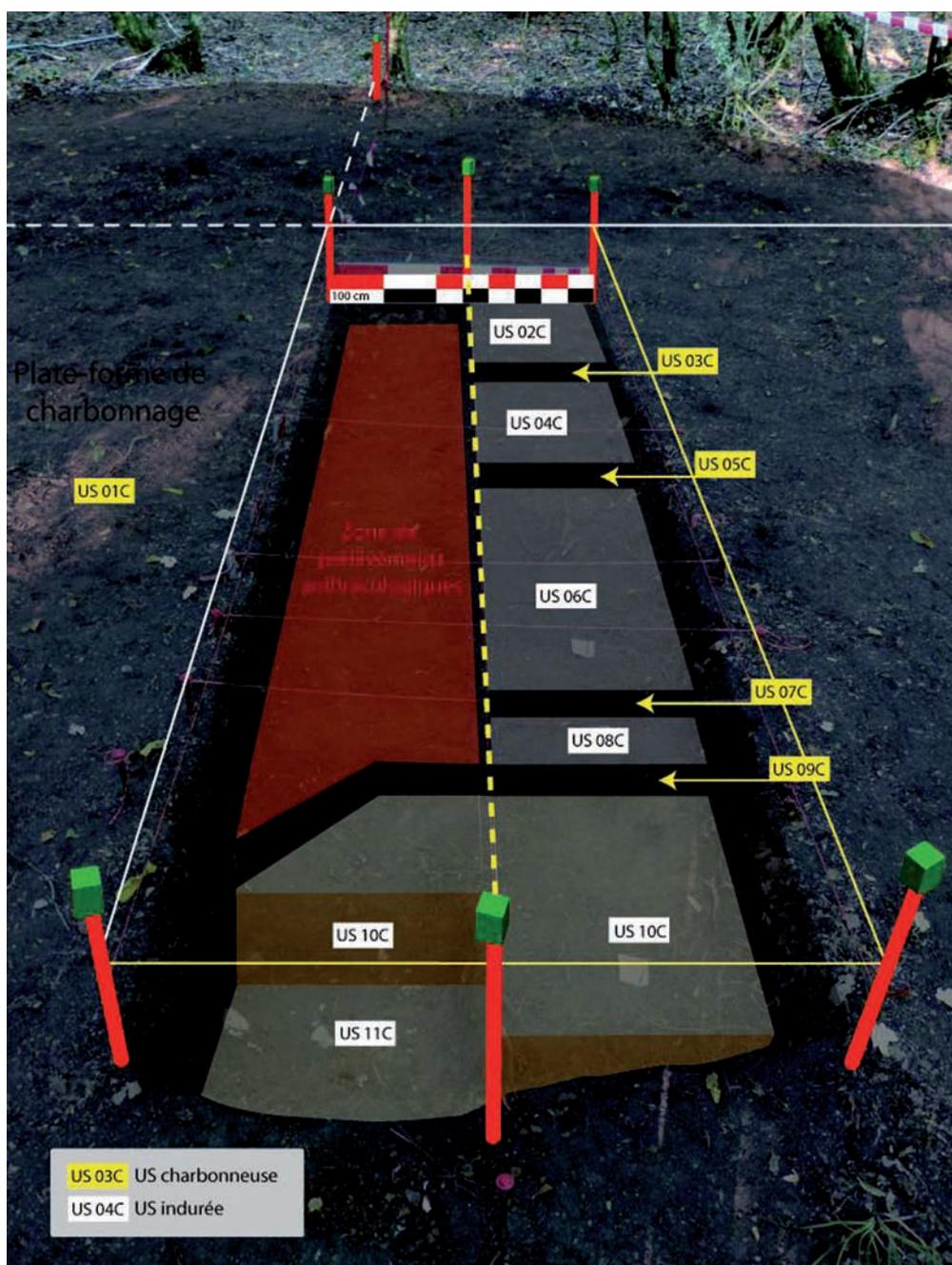


Figure 1 : Forêt domaniale de la Braconne, plate-forme de charbonnage et résultats de la méthodologie mise en place. (Clichés et DAO : G. Rassat).



Figures 2 et 3 : Forêt domaniale de la Braconne, Bunzac, vues du ferrier avant et après le sondage (Clichés : G. Rassat).

être observée dans un horizon charbonneux. Les résultats des nouveaux sondages, menés selon une approche archéologique et sur deux plate-formes de charbonnage de la forêt domaniale de la Braconne-Bois-Blanc (commune de Mornac), ont démontré au contraire la présence de plusieurs US charbonneuses. La mise au jour de ces dernières, discernables par leur induration de surface plus ou moins épaisse, semble indiquer la réoccupation des lieux à de multiples reprises. Au final, cette approche permet de mieux saisir les pratiques des charbonniers et d'éviter toute pollution au moment des prélèvements anthracologiques (Fig. 1).

Autres résultats, ceux livrés par l'étude de quatre petits ateliers métallurgiques. Leur sondage de dimensions restreintes (2 m x 1 m) a permis d'une part, de prélever une quantité suffisante de résidus charbonneux pour réaliser des études anthracologiques comparatives et, d'autre part, pour recueillir des scories, dont l'assemblage montrent des différences notables ou, au contraire, des similitudes avec des ferriers médiévaux ayant fait l'objet de sondages archéologiques (Euba-Rementaria, 2010 ; Rassat, 2011). Leurs analyses physico-chimiques devraient à terme confirmer ou infirmer ces premières observations macroscopiques. Le premier ferrier appréhendé, situé dans la forêt domaniale de la Braconne, à proximité immédiate des deux plate-formes de charbonnage sondées, a été daté par datation ^{14}C entre le II^{e} s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C.. Les autres sites, formant un ensemble de trois ferriers, localisés dans le Bois de Bel-Air, commune de Saint-Mary, ont quant à eux été datés du XIV^{e} s.

La seconde opération archéologique a concerné un ferrier et huit plate-formes de charbonnage. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la première, même si les recherches se sont davantage concentrées sur les sites de production de charbons de bois. En outre, la zone d'étude a été élargie à la forêt communale de Cellefrouin et à la forêt d'Horte. Là encore, les plate-formes choisies l'ont été pour leur proximité avec des ferriers, sans qu'une quelconque relation ou contemporanéité puisse être établie ; plusieurs datations radiocarbone en cours devraient apporter des éléments de réponses. Au total, se sont donc huit sites qui ont été sondés, selon la méthode nouvellement adoptée, auquel il faut ajouter le sondage d'un site métallurgique, situé dans la forêt domaniale de la Braconne, commune de Bunzac.

À la différence des ferriers sondés durant la première opération archéologique, celui-ci présente d'importantes dimensions (h. 3 m x 1,25 m), ce qui en fait le plus gros ferrier repéré à ce jour dans la forêt domaniale de la Braconne-Bois-Blanc. Pour des questions de sécurité et afin de faciliter les prélèvements sédimentaires, un sondage par paliers a été réalisé sur l'extrémité sud du site et à la pelle mécanique (Fig. 2). En attendant là encore les résultats de plusieurs datations ^{14}C , le mobilier recueilli indique une production de fer attribuable au Moyen Âge.

Bien qu'il s'agisse de résultats préliminaires qui seront précisés et complétés dans le cadre d'une thèse de doctorat (Rassat, en cours), la mise au jour d'un site de production de fer de la fin de la Protohistoire ou du début de la période antique permet aujourd'hui de poser un autre regard sur l'activité métallurgique du fer et de nourrir de nouvelles réflexions. Les quatre autres ferriers découverts donnent quant à eux la possibilité de dresser un tableau pertinent du développement de cette activité au Moyen Âge, sur une zone géographique circonscrite au département de la Charente. L'analyse plus poussée des résidus, aussi bien métallurgiques que charbonneux, participeront à cette compréhension.

Graziella RASSAT

Euba-Rementaria, Rouaud, 2010

Euba-Rementaria I., Rouaud R. : *Sondage de trois ferriers et six plate-formes de charbonnage en forêt de la Braconne*, rapport de sondage, Limoges, SRA Poitou-Charentes, 2010.

Rassat, 2012

Rassat, G. : *Sondages archéologiques d'un ferrier et d'une plate-forme de charbonnage (1^{er} et 13 août 2011), commune de Saint-Projet-Saint-Constant, parcelle ONF 150*, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012.

Rassat, à paraître

Rassat G. : *L'artisanat du fer en Charente et Dordogne avant le haut-fourneau : approche paléométallurgique et environnementale*, sous la co.-dir. de Ph. Allée, N. Dieudonné-Glad, M.-Cl. Bal-Serin, université de Limoges, à paraître.

Âge du Bronze

Antiquité

PROSPECTION SUBAQUATIQUE

Gondeville, fleuve Charente

Moyen Âge

Temps modernes

En 2013, la prospection s'est effectuée sur un ancien bras navigable de la Charente situé sur la commune de Gondeville. Ce bras appelé le bras de Mérienne a été le canal principal emprunté par la navigation jusqu'en 1776. Jusqu'à ce jour aucun site archéologique n'avait été répertorié dans ce secteur. La prospection nous a permis de mettre au jour trois sites jusqu'ici encore inconnus.

Le premier site identifié est un ancien passage à gué qui reliait le village de Gondeville à l'Île des moulins. Ce passage pourrait remonter à l'âge du bronze ancien et avoir été aussi utilisé comme lieu de pêche à l'époque romaine. En effet, le mobilier mis au jour dans ce secteur peu profond se compose de plusieurs petits objets en bronze (fragments de bracelets, épingles et petits anneaux du Bronze final, dont deux sont des manches de rasoir). Ces objets ont été étudiés par José Gomez de Soto (CNRS, université de Rennes) ; par ailleurs, a été découverte une petite quantité de plombs de ligne de pêche, comparables à ceux trouvés sur de nombreux sites portuaires romains comme Olbia (étude typologique de Christian Vernou, conservateur du musée archéologique de Dijon). Quatre monnaies impériales romaines ont également été mises au jour. Ce passage à gué pouvait aussi être un lieu de dépôt volontaire, à des fins votives.

Le deuxième site est un aménagement de pieux de bois situé en rive droite du bras de Mérienne, identifié à la sortie

d'un ancien bief de moulin, aujourd'hui comblé, dont les bases remontent au ^{xviii} s. Il se pourrait que ce groupe de dix pieux corresponde aux vestiges d'une pêcherie ou d'un aménagement de berge, de datation encore indéterminée. Le seul mobilier mis au jour sur place est le fragment très érodé d'un grand vase de l'âge du Bronze (étude José Gomez de Soto).

Le troisième site, situé aussi en rive droite, dans une courbe du bras de rivière, loin en aval du lieu-dit Bois Clos, est un aménagement important composé de blocs de pierres et de pieux de bois. Cet aménagement, aujourd'hui immergé, construit en appui sur deux petites îles est certainement une ancienne digue antérieure à la construction des nouvelles écluses au ^{xviii} s.

Il est fort possible que cette digue (entièrement ensablée et actuellement non datée) ait eu plusieurs fonctions : digue de protection contre l'érosion de la berge, digue de régulation, ou pêcherie. Plusieurs aménagements de ce type ont déjà été inventoriés sur le fleuve Charente. À part quelques lests et bouchons de nasses en pierres, ce site a livré peu de mobilier archéologique.

Ces nouvelles découvertes s'ajoutent à l'inventaire de la carte archéologique du Poitou-Charentes

Jean-Pierre GAILLEDREAU

Néolithique

Protohistoire

PROSPECTION AÉRIENNE

Département de la Charente

Si l'année 2012 n'a pas été très riche en découvertes pour la prospection aérienne, l'année 2013 l'a été encore moins. Malgré la multiplication des heures de vols, aucun indice visible ou presque, quelles que soient les zones survolées, n'a pu être identifié. Seuls sept sites nouveaux ont été localisés et un indice a été complété.

Comme constaté par le passé, la majorité des structures visualisées renvoie à des enclos circulaires fossoyés isolés. Ils sont situés sur les communes de Birac, Brettes, Longré, Saint-Médard et Mornac. Dans la commune de Lagarde-sur-le-Né, huit enclos circulaires viennent compléter la nécropole-sanctuaire protohistorique du Pas des Tombes, mise en évidence en 2012. Sur la commune de Saint-Fraigne, un indice correspond peut-être à un bâtiment, mais demanderait confirmation.

Cette maigre récolte a été complétée, *in extremis*, par la découverte d'une nouvelle enceinte néolithique sur le haut cours de la Charente, dans la commune de Champniers.

Une seule ligne de fossés visible, avec de nombreuses interruptions, s'appuie sur un léger abrupt en bordure d'une combe.

Éric BOUCHET



Prospection aérienne, Charente, Champniers, enceinte néolithique (Cliché : É. Bouchet).

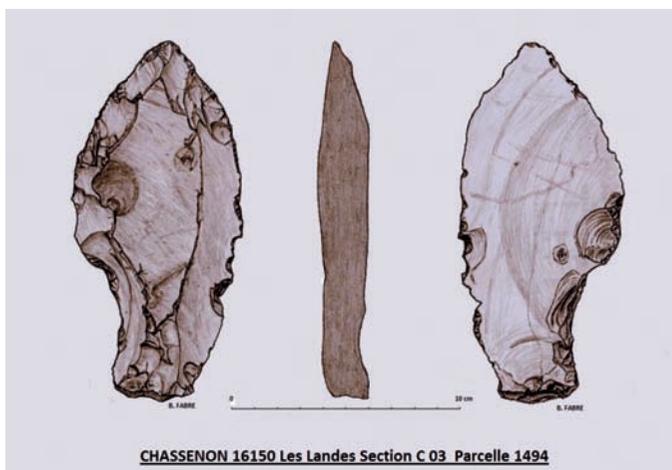
Antiquité
Moyen-Âge

PROSPECTION INVENTAIRE Département de la Charente

La découverte d'un effondrement, correspondant très probablement à un puits-regard d'une des branches de l'aqueduc alimentant en eau les thermes de Chassenon dans le département de la Haute-Vienne, sur la commune de Rochechouart, a motivé la demande d'une autorisation de sondage auprès de la Drac du Limousin. Lors des prospections 2009, il avait été envisagé qu'une branche de l'aqueduc principal, pouvait suivre la voie Agrippa afin de récupérer toutes les sources de surface, qui naissent de part et d'autre de la ligne de crête qu'emprunte la voie. Cette implantation aurait pu également avoir une fonction drainante.

En poursuivant les recherches le long et aux alentours de la voie, d'autres sites ont donc pu être repérés. Depuis la limite du département de la Charente et de celui de la Haute-Vienne, et en dépit de travaux agricoles très destructeurs, on a pu effectuer le repérage d'une borne (qui pourrait marquer le passage de cet aqueduc) à proximité du tracé de la voie Agrippa ainsi que de plusieurs sites localisés des deux côtés de cet axe en direction de Chassenon. L'énumération débutera suivant l'axe est/ouest à partir de la frontière départementale.

Après avoir été coupée par la voie ferrée Rochechouart-Saillat, la voie passe près d'un point haut (côte 261) avant d'entamer sa descente sur Chassenon. C'est autour de ce point que l'on rencontre au nord de nombreux indices d'occupation, parmi lesquels une structure quadrangulaire qui semblait être fossoyée (aujourd'hui arasée), un petit bâtiment livrant des *tegulae*, une structure fossoyée de forme circulaire évoquant une tour ou une motte castrale. Au sud de ce point a été repéré un autre bâtiment antique. Au niveau du village de Brethenoux, au sud de la voie, une structure carrée se révèle par la différence de couleur de la végétation. Au sud-est de la ferme de Longeas, dans un bois, une structure construite en petit appareil délimite un trou d'eau, qui pourrait correspondre à un bassin ou à un aqueduc effondré, en relation probable avec le grand bassin situé à l'est des thermes.



CHASSENON 16150 Les Landes Section C 03 Parcelle 1494

Prospection inventaire, Chassenon, dessin d'un outil lithique
(Dessin : B. Fabre)

Au lieu-dit Puy Redon, une grande parcelle ensemencée a livré un fragment de marbre, des tessons portant des décors à la molette, des fragments d'amphores, de la *tegulae*, parmi des alignements de moellons laissant supposer la présence de murs. Un autre site, se révélant par de nombreux tessons d'amphores, se développe immédiatement après le terrain de football, en sortie ouest du bourg. D'autres indices ont pu être repérés en lien avec un autre axe est-ouest, situé au nord de la voie et parallèle à celle-ci. Cette voie passant au nord du bourg et dénommée « voie du théâtre », longe le cimetière pour rejoindre Chabanais. Au village de Mâchat, une dépression en forme de fer à cheval, possédant en son centre un demi-cercle relativement plat, mériterait des investigations complémentaires. Au Clos de la roche, un site à *tegulae* livre également des fragments de béton rose et quelques céramiques. Au nord de l'édifice de spectacle, d'autres indices, dont notamment une photo de l'IGN, révèlent la présence de structures qui pourraient être en relation avec une luxueuse *villa* repérée à la sortie nord-est de Chassenon. Enfin, au niveau du lieu-dit Malbâti, a été observée la présence d'une enceinte quadrangulaire entourée d'un fossé.

Bernard FABRE

Néolithique
Moyen Âge

PROSPECTION INVENTAIRE Département de la Charente

Époque contemporaine

Les prospections réalisées par les membres du GRAHT au cours de l'année 2013 ont été orientées autour de trois thématiques : étude du site de l'ermitage de Belleveau (Sers) et repérage d'autres habitats troglodytiques, localisation de mégalithes et inventaire de patrimoine industriel.

Inventaire de mégalithes

Neuf sites mégalithiques ont retenu notre attention en 2013. Nous avons pu localiser les derniers vestiges du dolmen de Gragonne à Bessé, considéré comme détruit ou disparu selon les sources. Près du hameau de Gragonne, nous avons retrouvé trois blocs qui appartenaient vraisemblablement à ce mégalithe disparu. Il ne subsiste plus que



Prospection inventaire, Charente, Tuzié, menhirs de Bouquemonts (Cliché : M. Mounier).

deux blocs posés sur le bord de la route menant au village. Le grand bloc gisant au pied de la croix a une épaisseur de 25cm. A droite de cette voie, se remarque le troisième bloc à demi enterré, long d'environ 1,10 m et large d'une trentaine de centimètres appartenant également à ce mégalithe. En 1844, il ne reposait plus d'un côté que sur deux supports.

Dans la commune de Courcôme, le dolmen des Prés de Juif est un mégalithe en calcaire, composé de trois blocs. La dalle de couverture gît au sol et deux autres blocs de petites dimensions, probablement les orthostates, reposent près de la table, au sud-est. Il ne subsiste que peu de traces du tumulus qui recouvrait le monument, seul apparaît un léger dôme. Le menhir situé à proximité est également en calcaire, de forme grossièrement allongé. Ces dimensions le rapprochent du profil des menhirs charentais. Il n'est pas imposant mais avec ses 2,50 mètres de haut, il se rapproche des dimensions des autres mégalithes charentais de cette nature.

Dans la même commune, le dolmen n°2 de Magné est un mégalithe ruiné, constitué d'une dalle de couverture et de trois orthostates. Tous les blocs sont en calcaire local. Le pilier n°1 est encastré sous la dalle de couverture. Les piliers n°2 et n°3 sont écartés de la table ; le pilier n°2 semble en place car il est enterré. Ce mégalithe ressemble par son architecture à son jumeau, la « Déesse de Magnez ». Il

pourrait se classer dans les dolmens simples sous tumulus. Ce monument a été dégradé en 1980 par un engin mécanique, lors de l'élargissement du chemin rural qui le longe.

À Juillé, le tumulus-dolmen des Amiaux, bien que nivelé depuis près d'un siècle, conserve une apparence encore nettement perceptible dans le paysage. Un Cliché de ce monument montrant la dalle de couverture du dolmen sous tumulus, avant que celui-ci ne soit détruit, a pu être récupéré. Le tumulus, de forme circulaire, est conservé sur une hauteur d'environ 0,80 m. La table du dolmen était de forme à peu près rectangulaire. C'est un gros bloc calcaire, à rapprocher du dolmen de la « Petite Pérotte », qui se trouve peu éloigné de ce mégalithe.

Le tumulus de la Station, à Saint-Amant de Boixe, se trouve dans son état d'origine. Il n'a jamais été fouillé. Il est protégé naturellement par un bosquet de chênes.

Le sommet ne présente aucune trace d'effondrement, ce qui laisse supposer que la chambre funéraire est intacte. Le tertre, de forme circulaire, a un diamètre d'environ 25 m et sa hauteur est proche des 2 m.

Le menhir de Bois Grand (Salles de Villefagnan) est un bloc dressé en calcaire. C'est un menhir de petites dimensions (hauteur 1,15 m) et de forme irrégulière. Le dolmen de la Folatière est un imposant mégalithe, dont la dalle de couverture repose sur son tumulus. Il possède plusieurs orthostates, masqués pour la plupart par les broussailles. Le tumulus a subi quelques dégradations mais est en partie conservé. Quatre ou cinq blocs supportent la grosse dalle de couverture en roche calcaire. Ces piliers sont également du même matériau. Ce dolmen n'a jamais été fouillé semble-t-il.

A Tuzie, un Cliché très ancien, montre le menhir-cromlech de Bouquemonts planté au milieu d'une parcelle, associé à quelques blocs importants, ce qui laisse supposer que ce monument était plus imposant qu'il n'y paraît. Ces blocs aujourd'hui disparus pouvaient être de petits menhirs satellites qui dessinaient un cromlech. Le menhir mesure 2,25 m de hauteur ; il est installé sur un point dominant.

Tous ces mégalithes, dont certains ont été reconnus dès le XIX^e s., furent portés disparus à tort, alors que d'autres monuments inédits apparaissent régulièrement dans le pay-



Prospection inventaire, Sers, l'ermitage de Belleveau, vue du dortoir des pèlerins, des salles et de la chapelle de la Vierge (Cliché : D. Bernardin).

sage mégalithique de notre département. Ces monuments qui n'ont jamais été fouillés, constituent des conservatoires de données scientifiques à disposition des archéologues.

L'ermitage de Belleveau à Sers

Un autre axe de recherches a concerné en 2013 l'ermitage de Belleveau à Sers. Connue depuis le XIX^e s., ce site n'avait à ce jour fait l'objet d'aucune description précise. La tradition fait remonter la fondation de l'ermitage au VI^e s. La barrière rocheuse enserrant cette combe semble avoir été creusée et aménagée au fil du temps par l'importante communauté installée en ce lieu. De nombreuses traces d'outils témoignent des méthodes utilisées pour le creusement des espaces habités. Les traces de superstructures en bois, ancrées dans la falaise, sont encore observables. L'habitat semble s'organiser autour de cellules d'habitat distinctes ; 47 unités ont été dénombrées. Une vaste salle rupestre équipée d'un autel renvoie à la présence d'un lieu de culte. L'ermitage se positionne sur l'un des chemins jacquaires secondaires passant par la Charente. À une époque plus récente, une activité d'extraction du calcaire, puis l'aménagement d'un étang, ont modifié la physionomie du site

Patrimoine industriel

Dernier centre d'intérêt des membres du GRAHT, l'histoire des anciens chemins de fer charentais a justifié en 2013 le lancement d'une approche d'archéologie industrielle et un recensement des vestiges de ce mode de transport, en

pleine expansion à partir de l'année 1852 (date de la création de la première ligne ferroviaire en Charente). Cette étude nous a notamment permis de retrouver la présence des deux gares d'Angoulême, dont il n'existait aucune vue, ainsi que d'autres gares de cette période dont la trace et le souvenir s'étaient perdus.

Nous avons également poursuivi notre travail sur les constructions vernaculaires de Charente, principalement pour le secteur de la forêt de la Boixe et la commune de Cellettes. Douze fiches de sites ont été réalisées. Nous avons enfin participé au chantier de nettoyage des vestiges du hameau de la Mercerie sur la commune de Magnac-Lavalette-Villars. En 2013 ont été identifiés des éléments d'architecture datant des XV^e-XVI^e s., en remploi, ainsi que des vestiges de bâtiments d'époque moderne. Au sud du hameau, nous avons localisé un dépôt d'argile rouge assez important, indiquant peut être une activité artisanale à vérifier.

En 2014, nous livrerons le résultat de l'étude du site d'habitat troglodytique de Saint-Marc à Angoulême, dont nous venons de terminer l'étude. Nous écrirons également celui d'un autre ermitage retrouvé sur la commune de Sers.

Daniel BERNARDIN